



Commission
de la capitale nationale

National Capital
Commission

Canada

01 02

nouveaux partenariats,
nouvelles possibilités

Pour obtenir plus de renseignements

Renseignements sur la CCN

Ligne Info CCN : (613) 239-5555

www.commissiondelacapitalenationale.gc.ca

Infocentre de la capitale

(613) 239-5000 Ligne sans frais : 1 800 465-1867

Télécopieur : (613) 952-8520

Courriel : info@ncc-ccn.ca

Site Web de la capitale

www.capitaleducanada.gc.ca

Réservations de groupe

(613) 239-5100 Ligne sans frais : 1 800 461-8020

Télécopieur (visites et itinéraires) : (613) 239-5758

Bureau des bénévoles

Renseignements généraux : (613) 239-5373

Télécopieur : (613) 239-5133

Courriel : volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca

www.capitaleducanada.gc.ca/volunteers_benevoles

Bibliothèque de la CCN

Bibliothécaire : (613) 239-5123

Télécopieur : (613) 239-5179

Commission de la capitale nationale

40, rue Elgin, pièce 202

Ottawa, Canada K1P 1C7

Commission de la capitale nationale

Rapport annuel 2001-2002,

Nouveaux partenariats, nouvelles possibilités

Numéro de catalogue : W91-2002

ISBN : 0-662-66541-4

101

Commission de la capitale nationale **Rapport annuel 2001-2002**

202



Un travail d'équipe :

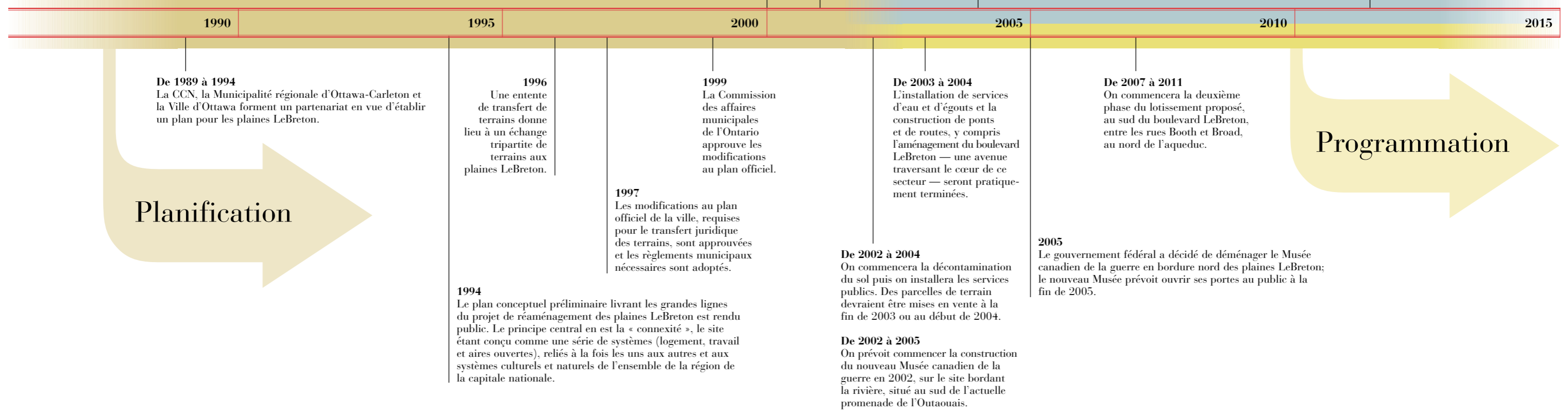
Au fil des ans, trois secteurs fonctionnels de la Commission de la capitale nationale (CCN) ont travaillé en partenariat à la renaissance des plaines LeBreton. D'abord, la *planification* a effectué le travail de base. Maintenant, la *gestion de l'immobilier* prépare le terrain et, bientôt, l'équipe de la *programmation* s'amènera pour donner vie à ce précieux atout de la capitale, site d'activités, de manifestations et de rencontres d'envergure nationale.

Le projet des plaines LeBreton a été le plus important de la CCN en 2001-2002. Vaste terrain vague en bordure ouest du centre-ville de la capitale, les plaines LeBreton sont pratiquement restées inoccupées depuis l'époque de la disparition des habitations et de l'industrie légère, dans les années 1960.

Depuis maintenant plusieurs années, la CCN travaille de concert avec ses partenaires municipaux à l'élaboration d'un plan de réaménagement des plaines LeBreton. Il en résulte le site du nouveau Musée canadien de la guerre et un projet de secteur d'habitations et de petites entreprises, bordé de sentiers récréatifs et de parcs pour la tenue de festivals. Lorsque les travaux seront terminés, les plaines LeBreton seront la représentation exacte du cœur du centre-ville cité comme objectif dans le plus récent plan directeur de la capitale du Canada : ce sera un endroit où vivre, travailler et célébrer le Canada.

Sur le plan administratif, les trois secteurs mentionnés ci-dessus — la planification, la gestion de l'immobilier et la programmation — ont des liens avec différents services et directions de la CCN. Mais concrètement, tous trois travaillent main dans la main. Le réaménagement des plaines LeBreton illustre bien comment, à la CCN, un secteur ajoute au travail de l'autre et la façon dont s'opère l'intégration horizontale d'activités distinctes.

commerce de détail et services : 12 000 m²
 unités de logement : 2 500 espace à bureaux : 158 000 m²
Le réaménagement des plaines LeBreton
 espace réservé à la culture et aux institutions : 56 000 m²



Planification

Construction

Programmation

faire de la région
de la capitale
du Canada
un symbole
d'unité et de fierté



Table des matières

2	Un travail d'équipe : Le réaménagement des plaines LeBreton	
7	Message du président	
8	Faits saillants de l'année	
9	De la CCN : Créer une capitale pour les Canadiens	
	Histoire	11
	Loi	12
	Statut de société d'État	12
	Portefeuille du Patrimoine canadien	12
	Produits et services	13
	Contexte général	14
15	Régie : Fonctionnement de la CCN	
	Structure de la CCN	17
	Conseil d'administration	18
	Lignes directrices sur la régie des entreprises	20
21	Récapitulation de l'année : Renouveler les relations, susciter les appuis	
	Enjeux stratégiques	23
	Partenariat	24
	Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale du Canada	25
	Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale	32
	Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers	35
	Secteur IV : Services de l'entreprise	42
	Intendance	48
50	Regard vers l'avenir	
51	Rendement financier : Faits saillants 2001-2002	
	Crédits parlementaires	53
	Produits d'exploitation	54
	Charges d'exploitation	54
	Dépenses en immobilisations	56
	Analyse budgétaire	56
59	États financiers	
	Responsabilité de la direction en matière d'états financiers	61
	Rapport du vérificateur	62
	Bilan au 31 mars	63
	État des résultats	64
	État de l'avoir du Canada	64
	État des flux de trésorerie	65
	Notes complémentaires	66
74	Annexes	
	I : Le conseil d'administration et les comités de la CCN	74
	II : Partenaires et commanditaires de la CCN	75

Message du président

La CCN a un mandat unique : créer une grande région de la capitale pour les Canadiens. Elle ne travaille pas en vase clos pour autant. Fonctionnellement et physiquement, elle partage son territoire avec des composantes du gouvernement fédéral, deux gouvernements provinciaux et plusieurs administrations municipales. Siège du Parlement et lieu où habitent plus de un million de Canadiens, la région de la capitale nationale est l'une des plus complexes du Canada. En raison de la complexité des champs de compétence, la CCN doit conclure des ententes de partenariat multiples et de qualité qui lui permettent de travailler efficacement. Consciente de cette réalité, la CCN a décidé, il y a deux ans, d'entreprendre une étude sur la structure d'autorité, laquelle, essentiellement, consistait en une étude des relations.

L'étude a mené la CCN sur la voie du changement. Elle recommandait à la société d'État d'apporter des modifications dans certains domaines, de créer de nouveaux processus et d'explorer de nouveaux partenariats. Selon le rapport, la CCN devait renforcer ses liens avec les principaux intervenants fédéraux, créer de nouveaux secteurs de collaboration avec les municipalités, améliorer les communications et transformer les processus de consultation publique. La CCN a franchi plusieurs étapes importantes en 2001-2002. Entre autres, elle a convoqué une assemblée générale publique — une première. Elle a aussi lancé son site Web institutionnel, un outil conçu pour faciliter l'accès du public à l'information et une voie permettant l'échange de renseignements. La réponse du public à ces deux initiatives a été extrêmement encourageante.

En 1999, la CCN célébrait son centenaire et, cette même année, elle terminait son nouveau plan directeur de la capitale. Le centenaire nous a permis de jeter un regard sur le passé, de marquer les réalisations de ce siècle de planification et de développement. Le nouveau plan, lequel définit le cadre stratégique pour les cinquante prochaines années, nous a aussi rappelé de regarder vers l'avant. Plus précisément, le *Plan de la capitale du Canada* expose les grandes lignes de ce que deviendra le cœur de la capitale une fois revitalisé.

L'an dernier, la CCN s'est mise au travail en commençant à concrétiser la vision d'un centre-ville animé. Les plaines LeBreton, un terrain vague en bordure du centre-ville d'Ottawa, a été le premier centre d'intérêt. Les grues et les bulldozers prendront bientôt la relève des planificateurs et les plans de l'important édifice du nouveau musée national sont sur la planche à dessin; le terrain vague ne tardera pas à devenir un joyau national, un endroit où vivre, travailler et célébrer le Canada. L'an dernier, l'organisme a également continué de se concentrer sur la rue Sparks, poursuivant les recherches et les consultations qui, en dernière analyse, l'aideront à faire la part des choses entre les intérêts nationaux et municipaux d'un site dont l'importance revêt bien des aspects : son patrimoine, son potentiel comme quartier résidentiel et commercial et sa situation prépondérante de porte d'entrée de la colline du Parlement.

Ce fut une année de réalisations, une année de défis. Comme tout un chacun dans le monde entier, la CCN a été affectée par l'horreur des événements du 11 septembre 2001. En une heure, le monde a changé. Peut-être était-ce approprié que la CCN ouvre le Pavillon Canada-Monde, particulièrement l'an dernier, exposant ainsi l'engagement des Canadiens en tant que membres de la communauté internationale.

On juge une civilisation à sa capacité de jeter un regard sur le passé — de tirer des leçons de l'histoire, de s'adapter et de changer — mais aussi de regarder vers l'avenir. C'est pourquoi la CCN s'efforce de garder un œil sur son passé, question de se rappeler que toute planification s'enracine dans le travail des générations précédentes. En jetant un regard sur le siècle dernier, nous avons des raisons de fêter. En regardant vers le prochain demi-siècle, nous avons une vision, un plan et une route bien tracée. L'an dernier, nous nous sommes résolument engagés sur cette route.

Le président,



Marcel Beaudry

Faits saillants de l'année

Les plaines LeBreton

Les plans de restauration des plaines LeBreton sont sur la planche depuis des décennies. Le financement accordé par le gouvernement fédéral permet maintenant à la CCN d'aller de l'avant. Les consultations publiques ayant révélé que ce projet hautement prioritaire obtient un appui important, la CCN a finalisé les principes directeurs du design et de l'aménagement du site du nouveau Musée canadien de la guerre, des espaces verts bordant la rivière des Outaouais et d'un grand parc où auront lieu des festivals. La première étape consistera à nettoyer les sols, contaminés par des décennies d'activité industrielle; le plan d'assainissement est maintenant prêt pour sa mise en œuvre.

La revitalisation de la rue Sparks

La rue Sparks, une ancienne rue commerciale à proximité de la colline du Parlement, est la clé de la revitalisation du cœur du centre-ville et de la mise en valeur de la grandeur et de la dignité des environs du Parlement. Toute l'année, on s'est employé à faire l'acquisition des édifices dont on a besoin pour ranimer le secteur. Aussi, des études et des négociations ont été entreprises en vue de peaufiner les plans de cette zone d'importance en raison de son emplacement, certes, mais importante aussi comme quartier vital du centre-ville de la capitale du XXI^e siècle.

Le Pavillon Canada-Monde

Il y a une nouvelle attraction vedette sur le boulevard de la Confédération. Le Pavillon Canada-Monde a ouvert ses portes avec tambours et trompettes le 10 mai 2001, en présence du premier ministre du Canada. L'exposition permanente intitulée « L'âme, le cœur et l'esprit » raconte l'histoire de Canadiennes et de Canadiens qui se sont illustrés sur la scène internationale. Le Pavillon — qui ouvre ses portes au public grâce à la collaboration de nombreux partenaires fédéraux — est un nouveau centre de programmation internationale de la région de la capitale nationale. Le Pavillon a reçu le prix de la Meilleure nouvelle attraction au Canada, décerné par Attractions Canada.

Le pont Champlain

La reconstruction du pont Champlain s'est avérée le plus important et le plus coûteux des projets de construction entrepris par la CCN depuis plusieurs années. En février 2002, le travail était presque terminé et deux voies ont été ouvertes à la circulation; on prévoit achever la troisième voie au début du nouvel exercice. Elle sera réservée aux véhicules transportant plusieurs passagers; deux fois par jour, on en changera la direction afin de faciliter la circulation des usagers à destination ou en provenance du Québec. Le nouveau pont Champlain est plus large, plus solide et mieux conçu que le précédent pour répondre aux exigences du transport interprovincial moderne.

L'amélioration des communications

La CCN a ouvert ses portes en septembre 2001 et, pour la première fois, elle a invité le public à son assemblée générale annuelle. En donnant ainsi suite aux recommandations de l'étude sur la structure d'autorité réalisée en 2000 (*Vers des relations meilleures*), la CCN a offert à la collectivité l'occasion d'écouter, de commenter et de poser des questions. La réunion a été télédiffusée par une station locale et diffusée sur le site Web de la société d'État (dont le lancement, en 2001, a constitué un effort de plus pour améliorer l'échange d'information). Par la suite, la CCN a effectué un sondage téléphonique qui a révélé que plus des deux tiers des répondants avaient une opinion plus que favorable à l'égard de la société d'État au lendemain de cette réunion publique.

L'équipe du mois de janvier 2002 : (à l'arrière-plan) Michel Dallaire, Denis Messier, François Leduc, et (à l'avant-plan) Charles Drouin et Pascale Laliberté, organisateurs du Ski-Fest de 2002.



De la CCN

Créer une capitale pour les Canadiens

0102

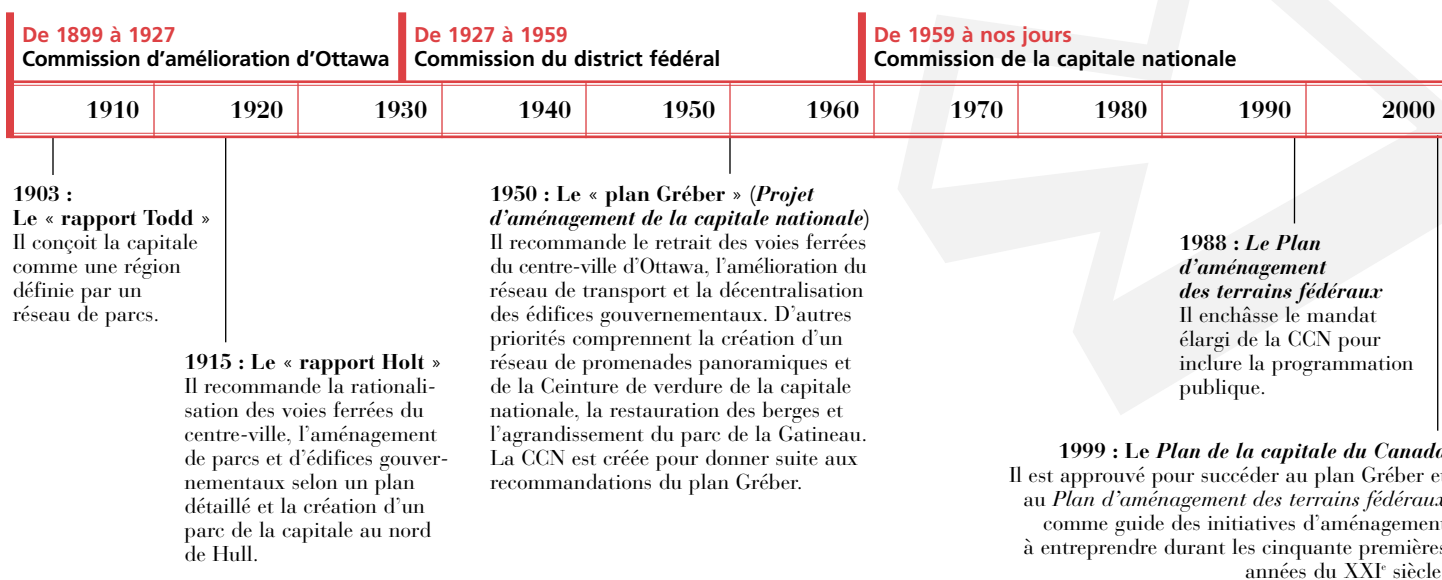
A sepia-toned photograph of a forest. In the foreground, there is a wooden walkway with a railing made of logs. The path leads into a dense forest of tall, thin trees. The ground is covered with fallen leaves. The overall atmosphere is quiet and natural.

randonnée, camping, ski, vélo,
marche, patin à roues alignées
des centaines d'espèces sauvages

plus de 550 km²
d'espaces verts

Histoire

En 1999, la CCN a fêté 100 ans de planification urbaine dans la capitale du Canada. De l'agglomération sauvage qu'elle était, la capitale est devenue une grande ville moderne au cours de ce siècle d'évolution. Dans ce processus, la CCN et les organismes qui l'ont précédée ont agi comme agents de changement. Le premier de ces organismes, la Commission d'amélioration d'Ottawa (créée en 1899), s'est concentré sur Ottawa et a mis l'accent sur l'embellissement, l'aménagement de parcs et la construction de promenades. La création de la Commission du district fédéral (CDF), en 1927, annonçait une approche plus pointue, le Parlement ayant reconnu la nécessité de concevoir la capitale comme une région plus vaste englobant une partie du Québec et de l'Ontario. L'un des derniers gestes d'importance posés par la CDF fut de commander le plan Gréber, lequel élaborait en détail le développement futur de l'infrastructure de la capitale (notamment le système périphérique urbain de parcs, de promenades de même que la Ceinture de verdure). En 1959, le Parlement a développé l'idée de faire de la capitale un trésor national en créant la CCN dont le mandat consistait à aménager une capitale représentative de l'ensemble du Canada, au fur et à mesure que le pays se transformait en un grand État moderne. Aujourd'hui, le travail de la CCN comprend non seulement la construction d'infrastructures — parcs, monuments, ponts et routes — mais aussi l'utilisation créative des espaces publics de façon à faire connaître l'héritage et la culture du Canada à un grand nombre de Canadiens.



Loi

La *Loi sur la capitale nationale*, adoptée en 1958 et modifiée en 1988, charge la CCN :

d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;

d'organiser, de parrainer et de promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Le mandat de la CCN l'habilite aussi à coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui concernent l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale; la CCN a aussi le pouvoir d'approuver le design des édifices et l'utilisation des terrains, de même que tout changement quant à l'utilisation d'un terrain de la région de la capitale nationale appartenant au gouvernement fédéral.

Statut de société d'État

La CCN étant une société d'État, elle fonctionne davantage comme une entreprise privée. Sa politique d'intérêt publique la distingue toutefois des autres sociétés d'État, en particulier par rapport à la création d'une capitale à l'image des Canadiens et qui suscite chez eux un sentiment de fierté à l'égard de leur pays et du patrimoine.

Le statut de société d'État signifie que la CCN est assujettie au cadre redditionnel prévu dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce statut donne à la CCN l'autonomie de gestion qu'il lui faut pour orienter, et ce, à long terme, l'aménagement des terrains de la capitale qui appartiennent au gouvernement fédéral; la souplesse pour harmoniser ses plans et ceux d'autres niveaux de gouvernement de la région; le pouvoir de conclure des ententes de partenariat productives qui serviront des objectifs communs.

Portefeuille du Patrimoine canadien

La CCN fait partie du portefeuille du ministre du Patrimoine canadien. La CCN est forte de ses partenariats avec les organismes du Patrimoine (les musées nationaux, la Société Radio-Canada, le Centre national des Arts et d'autres) et voit à ce que ses activités complètent celles de ses institutions apparentées. De concert avec ses partenaires du Patrimoine, la CCN s'occupe des priorités et des préoccupations communes, y compris de la mise en marché de la capitale et de ses institutions, de la télédiffusion des spectacles de la fête du Canada et de l'étude des questions liées aux installations des institutions culturelles de la capitale.

Produits et services

Dans le cadre de son mandat, la CCN a élaboré toute une gamme de produits et de services. Ceux-ci sont liés non seulement par l'objectif et l'intérêt communs qui les motivent, mais aussi par des liens concrets et fonctionnels qui existent entre quatre secteurs d'activité. Dans l'offre de ses produits et services, la CCN trouve l'équilibre entre la construction et la préservation de l'infrastructure (la *tâche* de la CCN) et l'utilisation de cette infrastructure à des fins nationales d'importance (la *mission* de la CCN). (Pour voir comment différents secteurs collaborent au fil des ans en vue de réaliser le mandat par un seul grand projet, consulter l'exposé sur le réaménagement des plaines LeBreton dans ce rapport.)

Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Ce secteur anime et interprète la capitale, et la présente aussi aux visiteurs comme le lieu par excellence où apprécier le patrimoine, la culture et les réalisations du Canada grâce à des services, à des activités et à des programmes variés; il fait aussi connaître la capitale hors de la région de la capitale nationale par des campagnes de marketing nationales, des messages radiophoniques ou télévisés et des programmes de rayonnement.

Produits :

- Activités et programmation à l'intention du public (la fête du Canada, le spectacle son et lumière sur la colline du Parlement, le Bal de Neige)
- Programmes d'interprétation (l'Infocentre de la capitale, le boulevard de la Confédération, le Pavillon Canada-Monde, le domaine Mackenzie-King et le programme scolaire à l'extérieur sur la colline du Parlement)
- Programmes de marketing et de rayonnement (l'Organisation des capitales canadiennes, le site Web « capitaleducanada.gc.ca », les campagnes de marketing conjointes, les guides, etc.)

Secteur II : Planification de la région de la capitale nationale

La CCN oriente l'aménagement et l'utilisation des terrains fédéraux, coordonne les projets d'aménagement et vise l'excellence pour que le développement de la région soit digne du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

Produits :

- Des plans visionnaires à long terme pour que la région de la capitale nationale donne des directives quant à la possession, à l'exploitation et à l'aménagement des terrains fédéraux
- Des plans régionaux ou concernant des lieux précis, des idées et des lignes directrices pour orienter l'aménagement et la gestion des terrains fédéraux
- Des approbations de l'utilisation ou de l'aménagement de tous les terrains fédéraux de la région de la capitale nationale

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

La CCN gère et protège les biens ayant une importance nationale pour les générations de Canadiens à venir.

Produits :

- Un ensemble de terrains qui permettent de révéler la nation canadienne dans la capitale
- Des recettes continues provenant de la location, de la vente de propriétés et d'initiatives d'aménagement qui permettent à la CCN de financer ses travaux de réhabilitation et d'entretien
- Des biens immobiliers, y compris les résidences officielles, entretenus selon les normes qui sont de mise

Secteur IV : Services de l'entreprise

La CCN préconise l'utilisation efficace et productive des ressources en fournissant des services généraux centralisés à tous les secteurs d'affaires.

Produits :

- Plans d'entreprise, plans et rapports financiers
- Technologie et géomatique institutionnelles
- Gestion de l'information
- Services financiers et d'approvisionnement
- Installation matérielle
- Vérifications et évaluations internes
- Ressources humaines
- Services de recherche
- Services de secrétariat
- Services de communications

Une fois de plus, l'Association internationale des festivals et événements a décerné plusieurs prix Pinnacle à la CCN en 2001-2002.

Or

La fête du Canada 2001 (Meilleur programme de merchandising); le Pavillon Canada-Monde (Meilleur dépliant promotionnel); le Bal de Neige 2001 et la patinoire du canal Rideau (Meilleure sélection de vêtements — marchandises).

Argent

La patinoire du canal Rideau (Meilleure épinglette ou boutonnière).

Bronze

Le Bal de Neige 2001 (Meilleure émission télévisée, produite en collaboration avec Global Television et la SRC); le Pavillon Canada-Monde (Meilleur programme éducatif); le guide d'hiver 2001-2002 de la CCN (Meilleure brochure promotionnelle).

Contexte général

Gouvernement

Le gouvernement prévoyait enregistrer un important surplus en 2001-2002 mais, au lendemain du 11 septembre 2001, on s'attendait à ce que les dépenses liées à la sécurité et à la défense en absorbent la majeure partie. De nouveaux investissements en technologie ont été approuvés afin de soutenir la réponse du Canada au désastre, d'accroître la sécurité aux frontières et dans les aéroports et d'améliorer le travail du côté de l'immigration et des douanes.

Économie

L'année a commencé en lion, avec un produit intérieur brut dépassant le cap du billion de dollars et une économie en forte expansion. Toutefois, l'incertitude a suivi l'attaque terroriste du 11 septembre. Les taux d'intérêt à court terme ont chuté à 5,3 p. 100 en 2001 et, après le mois de septembre, ils ont dégringolé. Simultanément, la confiance des consommateurs a brusquement décliné, ce qui a eu des répercussions importantes sur l'industrie du tourisme et celle de l'assurance. Devant le ralentissement de l'économie canadienne, laquelle est intimement liée à la situation américaine, le ministre des Finances a prédit une reprise au début de 2002-2003. Des baisses progressives des taux d'intérêt ont permis de contrôler l'inflation, alors que le dollar canadien a atteint son plus bas niveau en janvier 2002 avant de remonter légèrement.

Société

En 2001, la population du Canada a passé le cap des 31 millions d'habitants; l'augmentation marquée est largement attribuable à l'afflux d'immigrants et de résidents non permanents. En raison du vieillissement de la population, les soins de santé constituent un secteur en expansion. Les personnes ayant fait des études postsecondaires sont nettement favorisées en matière d'emploi, ce qui se traduit par une fréquentation accrue des cours aux adultes. Dans le domaine du bénévolat, de moins en moins de bénévoles consacrent de plus en plus d'heures. Les Canadiens sont des gens actifs; deux tiers d'entre eux font de l'exercice trois fois par semaine. Comme les ménages comptant deux revenus deviennent la norme, les familles sont moins nombreuses. Du côté des médias, les films d'animation et la télévision interactive constituent les tendances majeures.

Environnement

En ce qui a trait aux émissions de gaz à effet de serre, le Canada continue de discuter de la ratification du Protocole de Kyoto. Au terme de 2001-2002, les émissions du Canada excédaient de 20 p. 100 les exigences de Kyoto. Les États-Unis ont annoncé qu'ils ne signeraient pas le protocole.

Technologie

Le nombre de foyers branchés à Internet continue de croître, tout comme l'utilisation du courriel. On prévoit que, d'ici 2005, le nombre d'utilisateurs à l'échelle mondiale atteindra les 300 millions. On anticipe, d'ici 2010, que 95 p. 100 des habitants des pays industrialisés seront branchés. La transition au commerce électronique est bien enclenchée et on s'attendait à ce que les ventes par Internet atteigne le billion de dollars d'ici 2002.

Région de la capitale nationale

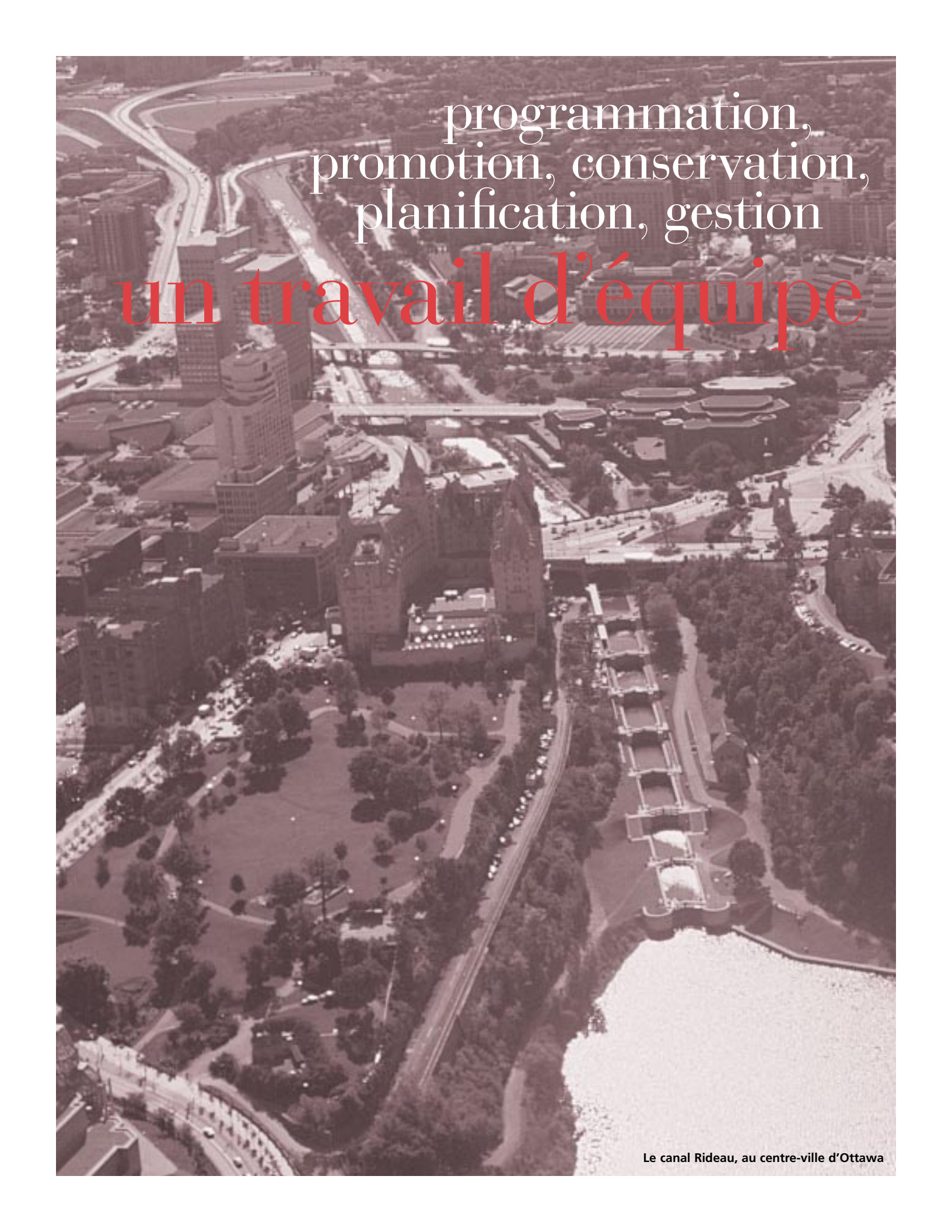
La Ville d'Ottawa a connu une insuffisance budgétaire en 2001-2002. Du côté québécois de la rivière des Outaouais, les collectivités de Hull, d'Aylmer, de Buckingham, de Masson-Angers et de Gatineau ont fusionné pour former la nouvelle ville de Gatineau. En 2001, le déclin de l'industrie de la haute technologie a affaibli l'économie régionale, plusieurs grandes sociétés ayant aboli des milliers d'emplois dans la région. Cela a eu pour effet d'apaiser le marché immobilier même si les prix ont continué de grimper. Le taux d'inoccupation des locaux commerciaux du cœur de la capitale était presque nul alors qu'en périphérie, des locaux se libéraient. La province d'Ontario a annoncé de nouvelles subventions destinées au transport en commun en plus de nouveaux investissements dans le réseau routier. Plus précisément, le gouvernement appuiera le développement du transport en commun respectant les objectifs et les principes de la « croissance intelligente ». Dans la région de la capitale nationale, OC Transpo a lancé le O-Train sur la ligne reliant South Keys et Bayview, à titre expérimental.

L'employée du mois de septembre 2001 : Sandra Pecek, relations avec la collectivité.



Régie

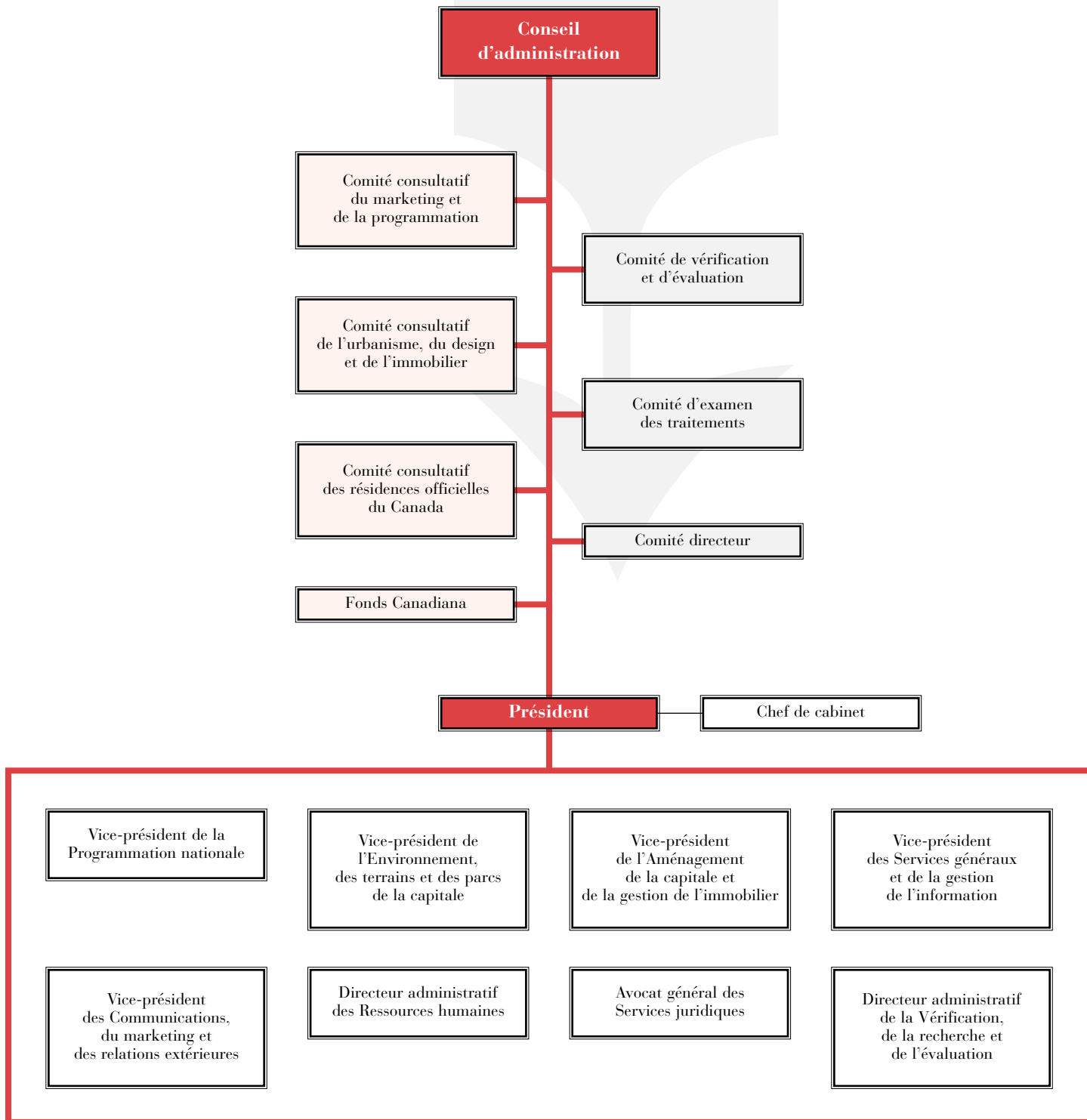
Fonctionnement de la CCN

An aerial photograph of Ottawa, Canada, showing the city center and the Rideau Canal. The image is in a monochromatic, sepia-toned style. The Rideau Canal is visible in the lower right, flowing through the city. In the center, the Parliament Hill complex is prominent. The text is overlaid on the image, with the first part in white and the second part in red.

programmation,
promotion, conservation,
planification, gestion
un travail d'équipe

Le canal Rideau, au centre-ville d'Ottawa

Structure de la CCN



Conseil d'administration

La société d'État s'acquitte de son mandat à l'échelle du pays par l'intermédiaire d'un conseil d'administration national qui réunit des gens d'horizons professionnels diversifiés, originaires de la région de la capitale et de tous les coins du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux directives du Conseil du Trésor, le Conseil contribue de façon constructive à l'orientation générale de la société d'État, en l'aidant à réagir aux risques et aux occasions qui se présentent.



Le conseil d'administration (de gauche à droite) : Michael E. Kusner, Marc Letellier, Norma J. Lamont, Marc Denhez, Jacques Carrière, Marcel Beaudry, Roland des Groseilliers, Ruth Carol Feldman, Darlene Mandeville (mandat échu en octobre 2001), Irving Schwartz, Dana B. Clendenning, Heather Chiasson, François Pichard, Nancy Power, Eric Charman (mandat échu en janvier 2002). Absents : Eric A. Denhoff, Ruth A. Spence (nouveaux membres).



Le comité de la haute direction (de gauche à droite) : Guy LaFlamme, Diane Dupuis, Deborah Tudin, Gilles Lalonde, Marcel Beaudry, Richard Fuzarczuk, Micheline Dubé, Michelle Comeau, Curry Wood, Suzanne Gustafsson.

Établissement des rapports et responsabilités

C'est le conseil d'administration (aussi appelé la « Commission ») qui dirige la CCN et qui rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien. Le conseil d'administration est composé du président, du vice-président et de treize autres membres nommés par décret. Pour obtenir une représentation nationale, le Conseil comprend cinq représentants de la région de la capitale nationale et huit d'ailleurs au pays. Le conseil d'administration se réunit chaque trimestre et s'occupe de planifier, de guider et de voir à la direction générale de l'organisme, de gérer et de préserver les ressources de la CCN, de contrôler et d'évaluer le rendement et d'en dresser un rapport et, enfin, d'encadrer certaines questions de fonctionnement. Même si les membres du Conseil ne reçoivent pas d'indemnité lorsqu'ils assistent aux réunions ordinaires, ils sont rétribués pour leur travail au sein des divers comités. (La liste des membres du Conseil se trouve à l'annexe I.)

Les comités de direction

Par le biais de ses comités de direction, la CCN gère le processus décisionnel, surveille le rendement et évalue certaines questions liées au fonctionnement. (La liste des membres par comité se trouve à l'annexe 1).

Comité directeur Il dirige le conseil d'administration sur les questions et les stratégies propres à l'organisme et approuve les projets et les opérations.

Comité de vérification et d'évaluation Il étudie les rapports internes de vérification et d'évaluation ainsi que la vérification annuelle des états financiers et les examens spéciaux réalisés par le vérificateur général. Il amorce aussi des discussions et trouve des solutions quant aux moyens d'améliorer la régie de l'entreprise et de donner suite aux priorités du gouvernement par l'intermédiaire des travaux du conseil d'administration.

Comité d'examen des traitements Il examine le rendement, la rémunération et les avantages sociaux des personnes nommées à temps plein par le gouverneur en conseil, dont le président.

Comité de la haute direction Le président et les cadres supérieurs se rencontrent chaque semaine pour revoir et approuver les soumissions relatives aux nouveaux projets et aux activités quotidiennes de la CCN.

Les comités consultatifs

La CCN acquiert une perspective nationale et une rigueur professionnelle grâce à l'existence de plusieurs comités consultatifs. On recrute les membres de ces comités parmi les experts reconnus des milieux professionnels, universitaires et des affaires au Canada. Les comités formulent des recommandations et fournissent un appui technique à la CCN et aux autres organismes fédéraux de la capitale.

Comité consultatif du marketing et de la programmation Il donne des conseils sur les programmes culturels, le marketing, la commande, les partenariats et les communications.

Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier Il donne des directives à propos de l'utilisation, de l'aménagement et de la gestion des terrains publics de la région de la capitale nationale, ce qui comprend l'architecture, les travaux publics, les bannières, les panneaux et les statues.

Comité consultatif des résidences officielles du Canada Il s'occupe de guider l'entretien et l'exploitation des six résidences officielles de la région de la capitale nationale.

Fonds Canadien Il cherche à obtenir des dons de meubles et d'œuvres appartenant au patrimoine artistique ainsi que des dons en espèces pour améliorer les résidences officielles compte tenu de leur fonction publique.

Lignes directrices sur la régie des entreprises

En 1996, le Conseil du Trésor et le ministère des Finances ont publié les lignes directrices sur la régie des entreprises dans le document intitulé *La régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques*. La CCN avait déjà mis en œuvre la plupart des dispositions de ces lignes directrices et, ces dernières années, elle a continué de renforcer et d'améliorer ses structures et ses pratiques de régie interne. Dans le cadre de rencontres régulières et grâce à trois examens de rendement par année, la CCN s'assure que le Conseil dispose de l'information et des analyses dont il a besoin pour comprendre les enjeux auxquels la société d'État est confrontée et être en mesure de conseiller et de diriger. Aussi, la CCN a systématisé la présentation des rapports portant sur des enjeux gouvernementaux d'importance (par exemple, la gestion de l'environnement). Le Conseil s'est engagé davantage dans le processus de planification stratégique de la CCN, en fournissant une direction et une orientation liées aux résultats de la réflexion stratégique, en plus de revoir le plan d'entreprise et le rapport annuel avant que ces documents soient déposés à la ministre du Patrimoine canadien.

La CCN a mis en place une procédure exhaustive servant de repère aux nouveaux membres du Conseil, laquelle présente les structures hiérarchique et de responsabilisation de la CCN, et passe en revue les règlements de la société d'État. Les membres du Conseil visitent les installations pour en voir le fonctionnement et ils ont l'occasion de rencontrer l'équipe des gestionnaires supérieurs pour discuter des processus et des produits de la CCN et étudier les dossiers en cours. Tous les membres reçoivent les lignes directrices du gouvernement fédéral quant au rôle des administrateurs d'une société d'État, aux conflits d'intérêts et à la régie.

Les membres du conseil d'administration agissent avec honnêteté, diligence, prudence et en toute bonne foi, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les membres du Conseil peuvent se retirer des discussions et du processus décisionnel qui pourraient les placer en situation de conflit d'intérêt.

Recrutement

La CCN gère une large gamme de secteurs d'activité, comme l'immobilier, le design et la construction, le marketing et la planification d'activités. Le président informe le cabinet du ministre de l'expérience et des compétences requises lorsqu'il est question de pourvoir un poste du conseil d'administration. En 2001-2002, la CCN a amélioré cette procédure par l'élaboration du profil des compétences détaillé de son conseil. Ce nouvel outil aidera le Conseil et le ministre à identifier toute lacune quant aux compétences et à l'expérience, et ce, afin d'orienter le choix des nouveaux membres et ainsi garantir la solidité du Conseil.

Gestion des risques

Le Conseil participe directement à la surveillance et à l'orientation dans les principaux domaines de risque. Plus précisément, en 2000, devant l'imminence de la réforme municipale dans la région, le Conseil a demandé une étude portant sur la nature des relations entre la CCN et les autres niveaux de gouvernement et la population locale. Le Conseil a joué un rôle important dans le suivi de la mise en œuvre des principaux projets de modification visant à donner suite aux recommandations de l'étude, en plus d'être directement engagé dans l'élaboration de processus menant à la tenue de l'assemblée générale annuelle publique en septembre 2001, et de réunions régulières

avec les groupes d'intérêts locaux (la première étant planifiée pour le début de 2002-2003). En matière de gestion de l'environnement, le Conseil a approuvé, en 1999, un programme de gestion des sites contaminés, et fait le suivi régulier des progrès réalisés pour atteindre les objectifs. On a aussi mis en place un processus de rapport régulier sur la qualité de l'eau et la réaction aux incidents à caractère environnemental. Les projets de construction majeurs font l'objet d'un suivi constant pour s'assurer que les risques sont gérés de façon appropriée. Les projets d'intérêt en cours comprennent le programme de restauration des résidences officielles, la reconstruction du pont Champlain et le réaménagement des plaines LeBreton.

Évaluation de rendement

En 2001-2002, le Conseil a entrepris l'auto-évaluation des pratiques de régie interne de la CCN relatives aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Après une étude exhaustive, le Conseil a conclu que, en général, la société d'État est bien régie et bien gérée, que ses processus de gestion actuels suffisent et que les gestionnaires et le conseil d'administration entretiennent de bonnes relations de travail. De plus, le Conseil a ciblé des améliorations au chapitre de l'administration, visant à faciliter le travail; il s'est engagé à répéter régulièrement cette auto-évaluation.

L'employée du mois de décembre 2001 : Chantal Tremblay, coordinatrice des bénévoles.



Récapitulation de l'année

Renouveler les relations, susciter les appuis

10

20

près de 300 000 participants

6000 bénévoles

quatre sites officiels
plus de 800 artistes

Enjeux stratégiques

Travailler autrement

L'étude sur la structure d'autorité réalisée en 2000 ne recommandait pas tant de changer ce que fait la CCN mais plutôt comment elle travaille dans plusieurs domaines clés. L'étude chargeait la CCN de redéfinir sa relation avec les nouvelles villes d'Ottawa et de Gatineau et de parler avec plus de vigueur au nom du gouvernement fédéral dans la région. On y soulignait l'importance d'une plus grande participation du public et de rejoindre plus efficacement les partenaires et les groupes d'intérêts particuliers.

Édifier la capitale du XXI^e siècle

Munie d'un nouveau plan directeur solide, la CCN s'est lancée l'an dernier dans la prochaine grande phase de l'édification de la capitale. Elle a reconnu toutefois que le succès dépendait d'un soutien politique et public constant. Pour réussir, la CCN a dû reconfirmer sa place de chef de file fédéral de la planification de la capitale. Elle a dû cultiver et entretenir les appuis par un ensemble d'actions de relations publiques. Il lui a incombé d'insuffler aux Canadiens l'idée d'une grande capitale.

L'adaptation au nouveau millénaire

Après les célébrations du nouveau millénaire, la CCN a dû se recentrer sur l'avenir. Elle a dû choisir les programmes axés sur le millénaire qui pourraient continuer de servir l'intérêt public et, au besoin, décider des moyens de les adapter et de les financer au cours des prochaines années. En élaborant ou en réorientant ses programmes, la CCN a réalisé la nécessité de rejoindre le plus grand nombre de Canadiens possible, en tenant compte de leur diversité.

Le sens du concept d'« intendance »

À titre d'intendant et de gestionnaire des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale, la CCN se préoccupe de sauvegarder l'environnement. Plus précisément, dans le contexte du *Plan de la capitale du Canada*, où l'on cherche à attirer plus de gens vers les berges de la capitale, la société d'État a dû saisir le sens du concept d'« intendance » et élaborer une stratégie environnementale intégrée pour l'avenir.



Partenariat

Le partenariat est la clé de la réussite. Devant la complexité des champs de compétence de la capitale, la CCN a l'obligation et l'occasion de travailler à l'édification de la capitale avec des partenaires variés. Cette façon de faire donne un point de vue fédéral unique des enjeux et des occasions liés à l'édification de la capitale et permet — comme en font foi ces exemples — des mariages créatifs d'idées et d'activités avec d'autres niveaux de gouvernement, d'autres organismes non gouvernementaux, sociétés, bénévoles et gens du public qui manifestent de l'intérêt.

Le milieu des affaires L'an dernier, les sociétés ont versé 60 000 \$ pour aider à l'entretien de la plus longue patinoire du monde. Leur généreux appui à l'égard de la patinoire du canal Rideau a contribué au succès du Bal de Neige 2002, en dépit des mauvaises conditions météorologiques. En février, la CCN et RBC Groupe financier — partenaire de la CCN depuis sept ans dans le développement des relations avec les entreprises de la région de la capitale — ont reçu les représentants de 73 sociétés dans le cadre d'un dîner spécial offert en leur honneur.

Transports Canada En 1927, l'un des premiers projets de la Commission du district fédéral, l'ancêtre de la CCN, a été de construire le pont Champlain. Aujourd'hui, en tant que propriétaire de deux ponts interprovinciaux — les ponts Champlain et Portage —, la CCN travaille avec Transports Canada et la Société des ponts fédéraux Limitée à l'inspection des ponts et à l'évaluation de leur vulnérabilité au terrorisme et, si besoin est, à l'instauration des moyens visant à les protéger.

Les urbanistes En 2001-2002, la Ville d'Ottawa a été l'hôtesse du Sommet de la croissance intelligente pour explorer, en compagnie de spécialistes et du public, d'urgentes questions comme le développement durable, les modes de transport de remplacement et la rareté des logements. En même temps, reconnaissant qu'Ottawa est une capitale et non une ville quelconque, l'administration municipale a rédigé un document d'information sur les enjeux particuliers auxquels la collectivité de la capitale est confrontée; elle a invité la CCN à représenter les intérêts de la capitale au Sommet.

Les ingénieurs Le comité des archives et d'histoire de l'Institut canadien des ingénieurs et la CCN ont travaillé ensemble à la préparation d'une exposition patrimoniale insolite. Alors que, l'an dernier, on démolissait le vieux pont Champlain — un monument datant de la construction de la promenade, dans les années 1920 —, une large section d'une poutrelle d'acier originale a été coupée pour être installée sur l'île Bate. La poutrelle servira à la fois d'artéfact et de toile de fond pour une exposition sur l'histoire du pont.

Les spécialistes du patrimoine Les portes en fer de Rideau Hall ont été fabriquées en 1868, peu après la Confédération. Ces trésors patrimoniaux, maintenant reconnus officiellement comme tels, montraient l'usure du temps en 2001-2002. La CCN a embauché des experts-conseils pour étudier de quelle façon les portes avaient été construites à l'origine et pour « cartographier » chaque pouce de ce vieil ouvrage de ferronnerie. On a ainsi obtenu une série de dessins, de photographies et de feuilles d'inspection dont les restaurateurs se servent pour redonner aux portes leur aspect d'antan.

La Ville d'Ottawa De temps à autre, de gros animaux habitant dans la forêt — par exemple, des ours ou des cerfs — s'aventurent dans les zones urbaines, ce qui représente un danger pour ces animaux comme pour les humains. En se fondant sur son expérience de la gestion de la faune du parc de la Gatineau et dans la Ceinture de verdure, la CCN a conclu avec la Ville d'Ottawa une entente de service pour les mesures d'urgence liées aux gros mammifères sauvages.

La collectivité L'an dernier, la CCN a travaillé avec différentes collectivités à l'organisation du nettoyage printanier des parcs et des rivages. Elle a également lancé un nouveau programme de gestion des berges de la rivière des Outaouais : « Adoptez un rivage ». Elle a coordonné le travail des Scouts de l'Outaouais venus planter des arbres dans le parc de la Gatineau; 4 000 arbres, don du ministère québécois des Ressources naturelles, ont ainsi été plantés.

Secteur I : Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Objectif : Stimuler la fierté des Canadiens, contribuer à faire connaître et comprendre la capitale du Canada et sa région et susciter la participation aux activités qui s'y déroulent.

Programmation

Stratégie : Présenter à longueur d'année

une programmation de premier plan qui

présente une meilleure image de la capitale

canadienne aux Canadiens et aux autres

visiteurs qui s'y rendront soit en personne,

soit par des moyens virtuels.

Bal de Neige Les patineurs qui, cette année, se sont arrêtés au ruisseau Patterson, un bras du canal Rideau, ont découvert un lieu enchanteur sous les saules aux rameaux givrés et illuminés, où l'on avait réuni des œuvres d'art hivernales. Ils pouvaient également s'y restaurer. Le Café des glaces Alcatel était la nouvelle attraction du Bal de Neige. Les patineurs se présentaient au comptoir de glace massive pour acheter des boissons chaudes et des pâtisseries et allaient ensuite se réchauffer les mains au coin du feu. En dépit du fait que le Bal de Neige 2002 ait souffert des températures anormalement clémentes, les organisateurs ont pu préparer la patinoire du canal Rideau juste à temps pour l'ouverture grâce à une bonne planification d'urgence et à la chute subite du mercure.

Fête du Canada Encore une fois, les rues du centre-ville de la capitale du Canada grouillaient de monde le 1^{er} juillet; le boulevard de la Confédération avait des allures de rivière humaine. La gouverneure générale et le premier ministre ont souhaité la bienvenue à quelque 35 000 personnes venues fêter sur la colline du Parlement à midi; l'escadron des CF-18 des Forces canadiennes a fendu le ciel en un salut aérien au Canada et les SkyHawks, l'équipe de parachutistes des Forces armées, ont fait une démonstration d'habileté et de précision. En soirée, une foule estimée à 100 000 personnes s'est réunie pour le programme « La Colline en fête », mettant en vedette quelques-uns des artistes canadiens les plus entraînants — pour ne nommer que Jean Leloup et Alanis Morissette —, représentant différentes parties du pays, et des personnalités qui se sont illustrées en 2001. Les émissions télédiffusées à midi et en soirée ont rejoint 1 654 000 personnes, une augmentation de 24 p. 100 par rapport à 2000.

Infocentre de la capitale Emplacement, emplacement, emplacement. Avec ses portes donnant directement sur la colline du Parlement, l'Infocentre de la capitale a attiré énormément de monde depuis son ouverture, en 1996, comme le nec plus ultra des centres d'accueil pour les visiteurs. L'Infocentre a réussi à dépasser le cap du 1,3 million de clients cette année; son objectif était de un million de clients pendant les cinq premières années, soit de 1996 à 2001. Pour marquer le cinquième anniversaire du centre, le premier visiteur à franchir les portes le 1^{er} août — une dame de Québec — a reçu tout un accueil ainsi qu'un panier cadeau, offert par la capitale.

Boulevard de la Confédération Le défi est d'en faire comprendre le sens. Le boulevard de la Confédération va de pair avec les institutions nationales. Il offre un tour d'horizon des paysages historiques. Toutefois, seule une interprétation adéquate permet de saisir et de partager cette signification. *Une aventure dans la capitale* permet cela. La deuxième édition de ce guide primé, haut en couleurs, a été publiée en 2001 grâce à la collaboration de huit partenaires fédéraux. On en fait maintenant la promotion et la vente dans tout le Canada. La CCN a aussi terminé la conception et l'installation de dix panneaux d'interprétation à différents points d'observation du boulevard de la Confédération. Conçus pour orienter, informer et divertir les gens qui se baladent sur le boulevard de la Confédération, ces jolis panneaux illustrés et agrémentés d'objets coulés dans le bronze captent l'attention et racontent l'histoire. On a commencé à planifier la prochaine série de panneaux qui mettront en vedette les sites et les symboles nationaux.

Monuments commémoratifs Les monuments sont conçus pour la postérité. Le nombre restreint de bons sites potentiels au centre de la capitale fait en sorte que la CCN, de concert avec les promoteurs, planifie avec grand soin les nouvelles installations et s'assure que tout nouveau monument commémoratif est significatif et important. Les quatre monuments inaugurés au centre de la capitale en 2001 ont sans aucun doute satisfait aux critères. Les deux placés au parc des Chutes-Rideau rendent respectivement hommage au bataillon Mackenzie-Papineau (une brigade de volontaires canadiens qui, dans les années 1930, ont lutté contre le fascisme en Espagne), et à la contribution du Canada au bien-être à l'échelle mondiale. D'autres nouveaux monuments commémoratifs de la région de la capitale saluent Maurice Richard, un héros du hockey décédé en 2000, et la bravoure des Autochtones du Canada, vétérans de la guerre. De plus, une plate-bande de tulipes aménagée près du Musée canadien des civilisations a été nommée en l'honneur de Malak Karsh (décédé en 2001), pour son zèle à saisir sur pellicule photo la beauté de la capitale du Canada, et ce, pendant plus d'un demi-siècle.

Objectifs	Réalizations 2001-2002
<p>Centre de contact Au cours de la période de planification quinquennale, la CCN établira un nouveau centre de renseignements et mesurera le degré de satisfaction du public qui servira de référence pour l'établissement des objectifs de rendement dans l'avenir.</p>	<p>Le Centre d'appel est devenu le Centre de contact, en réponse aux enquêtes menées par téléphone et par courriel le 18 juin 2001. Par la suite, on a réalisé une enquête de référence portant sur le Centre de contact. Les résultats de l'enquête ont démontré que 87 p. 100 des demandeurs étaient très satisfaits du niveau général de service offert par le Centre de contact. Au cours de l'année, le Centre a répondu à 99 443 demandes.</p>
<p>Infocentre de la capitale De 2001-2002 à 2005-2006, le nombre de visiteurs à l'Infocentre de la capitale et à sa place se maintiendra à 325 000 par année, et on accordera une importance particulière aux personnes qui viennent dans la capitale pour la première fois ainsi qu'aux résidents hôtes.</p>	<p>Cet objectif a été dépassé. L'Infocentre de la capitale a accueilli 330 524 visiteurs, une augmentation de 11 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.</p>
<p>Programmes de la colline du Parlement En 2002-2003, la CCN effectuera un sondage sur la satisfaction des visiteurs à l'égard de ses programmes relatifs à la colline du Parlement, programmes qu'elle adaptera en conséquence.</p>	<p>On développe l'outil qui servira à évaluer la satisfaction des visiteurs.</p>
<p>Spectacle son et lumière Pendant la période de planification quinquennale, la CCN maintiendra le nombre de spectateurs assistant au spectacle son et lumière sur la colline du Parlement (qui a attiré un nombre record de 160 000 personnes en 2000-2001), ainsi que le haut degré de satisfaction actuel, de l'ordre de 85 p. 100.</p>	<p>En raison des travaux de construction sur la Colline, la saison 2001-2002 du spectacle son et lumière a été annulée.</p>
<p>Fête du Canada De 2001-2002 à 2005-2006, la CCN présentera, à l'occasion de la fête du Canada, une programmation célébrant la diversité, les valeurs et les réalisations du pays, et elle soutiendra ou élargira les partenariats en matière de programmation et de marketing qui concernent cette journée de festivités.</p>	<p>Les résultats d'un sondage indiquent que près de 300 000 personnes se sont rendues à l'un ou l'autre des quatre sites officiels de la fête du Canada où se sont produits 831 artistes canadiens en provenance des quatre coins du pays. Quatre-vingt-quinze pour cent de tous les participants ont qualifié d'excellente ou de bonne l'activité dans son ensemble. Le sondage a aussi révélé que 90 p. 100 des participants étaient d'avis que l'activité avait réussi à susciter chez eux la fierté d'être Canadien.</p>
<p>Bal de Neige En 2001-2002, en partenariat avec des intervenants locaux et nationaux actuels et nouveaux, la CCN élaborera et mettra en œuvre un plan d'action commun pour revitaliser le Bal de Neige et le faire reconnaître comme activité de calibre international.</p>	<p>Quatre commanditaires majeurs, cinq partenaires fédéraux et huit collaborateurs ont contribué au succès de l'organisation des activités et des manifestations. Des sculpteurs sur glace sont venus du monde entier pour y prendre part. Le Bal de Neige a été choisi pour figurer au « Top 50 des meilleurs festivals et événements de l'Ontario ».</p>
<p>Boulevard de la Confédération La CCN tirera parti des possibilités de regroupement et de programmation qui s'offrent relativement au boulevard de la Confédération, « voie de la découverte du Canada ». D'ici 2004-2005, elle produira une panoplie d'outils d'interprétation autonome utilisables toute l'année.</p>	<p>La CCN a terminé la première phase du programme d'interprétation du Boulevard par l'installation de dix panneaux d'interprétation et la publication de l'édition révisée du guide <i>Une aventure dans la capitale</i>.</p>
<p>Monuments commémoratifs En 2001-2002, les politiques et procédures de la CCN relatives aux monuments commémoratifs seront revues et mises à jour.</p>	<p>On a commencé à travailler au cadre thématique du secteur du cœur, cadre qui identifiera les priorités et les sites commémoratifs secondaires. On aura terminé la révision de la politique en 2002-2003.</p>

L'Association des festivals et événements de l'Ontario a décerné le Prix des réalisations exceptionnelles Molson Canadian de la Meilleure idée de merchandising à la campagne de merchandising de la fête du Canada 2001.

Le Festival canadien des tulipes a accueilli les président et ex-présidente de la CCN, monsieur Marcel Beaudry et madame Jean Pigott, au sein de l'Ordre de la tulipe, en reconnaissance du rôle qu'eux-mêmes et leur organisme ont joué dans la création et le maintien du Festival.

Programmation internationale

Stratégie : Offrir des programmes, des activités et des services nouveaux ou renouvelés pour mieux positionner la capitale sur la scène internationale.

Pavillon Canada-Monde Le livre des visiteurs est très révélateur; des centaines d'inscriptions répètent la même chose. En voici deux exemples : « Excellent! Tout le monde en sort plus canadien »; « Exceptionnel! Je suis venu jeter un coup d'œil et je suis resté pendant trois heures ». Le Pavillon Canada-Monde a été inauguré en présence du premier ministre dont l'allocution a porté sur un sujet qui lui tient à cœur : le rôle du Canada dans le monde en tant que chef de file du commerce, de l'aide humanitaire et de la culture. L'ouverture du Pavillon n'aurait pas obtenu tant de succès sans son commanditaire principal, Accenture, et ses partenaires de programmation : le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Défense nationale, l'Agence canadienne de développement international, le Centre de recherches sur les communications et l'Agence spatiale canadienne. Le Pavillon qui, dorénavant, servira de point central à la programmation internationale de la capitale du Canada, présente une exposition permanente intitulée « L'âme, le cœur et l'esprit » (mettant en vedette des artistes, des artisans de l'aide humanitaire, des scientifiques et des technologues du Canada).

Année internationale des volontaires Quelque 7,5 millions de personnes font du bénévolat chaque année au Canada, donnant ainsi plus d'un milliard d'heures de leur temps par année. Les gens qui appuient la CCN en font partie. L'an dernier, 1 400 personnes ont travaillé pendant 19 000 heures à planter des arbres, à nettoyer l'environnement et à s'acquitter d'autres tâches pour le compte de la capitale. En plus d'avoir organisé plusieurs réceptions à l'intention des bénévoles, la CCN a reconnu de façon particulière l'apport de certains d'entre eux. Elle a notamment installé une plaque rendant hommage aux Amis du jardin de Maplelawn, les amoureux du jardin qui ont aidé à restaurer et à entretenir « l'un des jardins les mieux préservés parmi les rares exemples connus de jardins clos du début du XIX^e siècle, au Canada ». Elle a aussi reconnu des bénévoles exceptionnels, par exemple, un patrouilleur des sentiers de ski, actif au sein de la CCN depuis 15 ans, sans relâche.

Objectifs	Réalizations 2001-2002
<p>Pavillon Canada-Monde De 2001-2002 à 2005-2006, de concert avec de nouveaux partenaires et commanditaires, la CCN établira le Pavillon Canada-Monde au parc des Chutes-Rideau, selon les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Inaugurer l'édifice en mai 2001 par une cérémonie officielle; 2. Accueillir 80 000 personnes pendant l'année d'inauguration (d'avril à octobre) et porter ce nombre à 120 000 d'ici l'exercice 2003-2004; 3. Établir et mettre en œuvre un plan concernant les initiatives conjointes de programmation et de marketing, ainsi qu'un cadre d'évaluation commun; 4. Renouveler ou élargir des partenariats relatifs au Pavillon d'ici 2004-2005. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. La CCN a inauguré le Pavillon le 10 mai 2001. 2. À sa première saison, le Pavillon a enregistré 62 000 visites tandis que 23 000 personnes visitaient le site Web; l'objectif sera revu pour les prochaines années, et ce, afin de refléter la méthode de calcul employée. 3. En vue de la deuxième saison, la CCN a préparé un nouveau plan intégré de marketing, de communication et de télédiffusion ainsi qu'un cadre d'évaluation commun. 4. La CCN travaille à solidifier ses rapports avec les partenaires et les commanditaires actuels.
<p>Année internationale des volontaires En 2001-2002, la CCN se joindra au reste de la planète pour célébrer l'Année internationale des volontaires. Grâce à des activités dans la capitale, elle sensibilisera davantage les gens aux valeurs et à l'identité nationales du Canada à ce chapitre.</p>	<p>En plus d'aider le gouvernement fédéral à organiser une activité de reconnaissance à l'intention de ses bénévoles, en avril 2001, sur la colline du Parlement, la CCN a rendu hommage à ses propres bénévoles dans le cadre d'un gala en avril et d'un autre qui a eu lieu à la fin de l'année. La randonnée du futur de l'été 2001 a mis l'accent sur le thème du volontariat.</p>
<p>Jeux de la Francophonie En 2001-2002, la CCN fournira un soutien aux Jeux de la Francophonie en programmation et en marketing.</p>	<p>L'Infocentre de la capitale a donné de l'information et vendu des billets pour cette manifestation sportive d'envergure. La CCN a fourni aux Jeux une gamme de services spéciaux, y compris le prêt de matériel, l'usage des sites de la CCN et la consultation logistique.</p>
<p>Réseau des festivals En 2005, la CCN accueillera la réunion annuelle de l'Association internationale des festivals et événements, en collaboration avec les partenaires régionaux et nationaux.</p>	<p>L'Association a décidé de tenir son assemblée annuelle dans la capitale du Canada en 2006 plutôt qu'en 2005.</p>
<p>Positionnement international D'ici 2002-2003, la CCN établira une stratégie détaillée, un plan d'action pluriannuel et des mesures de rendement pour intensifier le profil international de la capitale, en misant sur les perspectives fournies en 2001 par le nouveau Pavillon Canada-Monde, les initiatives de programmation et de marketing du Bal de Neige à l'échelle mondiale, l'Année internationale des volontaires ainsi que les Jeux de la Francophonie.</p>	<p>Pendant le processus de planification stratégique de la CCN, on a décidé de centrer la future programmation internationale sur le Pavillon Canada-Monde et sur le programme « Regard sur... » du Bal de Neige (bisannuel), compte tenu des limites financières.</p>

Attractions Canada a décerné au Pavillon

Canada-Monde le prix de la Meilleure nouvelle

attraction au Canada.

Marketing, rayonnement et promotion

Stratégies : Demander à des partenaires ainsi qu'à de grands commanditaires de premier plan de participer continuellement et de plus en plus à une programmation et à un marketing intégrés de la capitale. Rejoindre des auditoires potentiels par des activités ciblées de marketing, de rayonnement et de promotion.

Campagne de marketing Le nombre de Canadiens qui visitent la région de la capitale du Canada a connu, l'an dernier, une hausse de 1,7 p. 100 (pour atteindre 5,7 millions de personnes), ce qui en fait la cinquième destination en importance au Canada. Les campagnes de marketing de la CCN ont contribué à maintenir cette tendance. Dans le but de donner à la capitale une image plus moderne et branchée, la CCN a investi dans une campagne estivale de marketing pleine d'imagination, ayant pour thème « Vers de nouveaux horizons ». On a lâché quatre ballons-sondes à l'occasion du lancement de la campagne, chacun transportant un prix consistant en un forfait de quatre jours dans la capitale. Ceux qui n'ont pas trouvé de ballon dans leur jardin ont pu s'inscrire au concours en se rendant au site Web touristique de la CCN; quelque 10 000 personnes l'ont fait. En hiver, la CCN a fait équipe avec Bell Globemedia, la Commission canadienne du tourisme et la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique pour lancer une campagne de marketing multimédia de 3 millions \$. Le but était de montrer l'hiver dans la capitale aux lecteurs, aux internautes et aux téléspectateurs du pays. Le clou de cette campagne a été une émission de télévision de 30 minutes, animée par le chroniqueur touristique Jeff Hutcheson et Josée Chouinard, étoile canadienne du patinage artistique.

Organisation des capitales canadiennes La capitale nationale n'est qu'une des quatorze capitales du Canada. Au milieu des années 1990, la CCN, consciente de la nécessité d'un canal pour diffuser son message à l'échelle du pays, a imaginé un nouvel organisme — l'Organisation des capitales canadiennes (OCC) — et fait pression pour sa mise sur pied. Sa raison d'être était de réunir des représentants des capitales provinciales et territoriales du Canada et de la capitale du pays pour discuter d'enjeux de planification et de programmation propres aux capitales. Depuis, l'OCC et la CCN ont réussi à monter nombre de projets nationaux. En février 2002, la CCN a été l'hôtesse de l'assemblée annuelle; le groupe a exploré l'idée de créer un concept de club des produits des capitales et la possibilité d'élargir le programme national hivernal des lumières (avec, pour base, celui des Lumières de Noël au Canada).

La randonnée du futur L'accent a été mis sur la jeunesse canadienne. S'appuyant sur le succès du programme du millénaire, la CCN a amené dans la capitale 200 jeunes âgés entre 18 et 24 ans pour participer à une expérience de communication et de développement du sens collectif, centrée sur la fête du Canada 2001. Son importance réside dans le fait d'avoir réuni des jeunes Canadiens, de leur avoir fait connaître des jeunes d'autres régions du pays et qu'ils soient retournés chez eux plus ouverts d'esprit, plus tolérants et plus éclairés.

Objectifs	Réalizations 2001-2002
<p>Organisation des capitales canadiennes La CCN, en collaboration avec l'Organisation des capitales canadiennes, maintiendra et remaniera les programmes actuels de rayonnement.</p>	<p>On a identifié de nouveaux projets en programmation et en marketing et un plan d'action sera présenté au congrès national de l'Organisation des capitales canadiennes à Fredericton, en septembre 2002.</p>
<p>Échange familial Sous réserve du soutien financier des partenaires fédéraux, le programme d'échanges de la CCN réorientera ses efforts vers un jeune public et, au cours des trois prochains exercices, inclura toutes les capitales provinciales et territoriales, ainsi que la capitale nationale.</p>	<p>On a reporté le programme 2001-2002 et décidé de simplifier celui de 2002-2003 en amenant les gagnants à une seule destination, la capitale du Canada. L'insuffisance des fonds a motivé cette décision prise de concert avec l'Organisation des capitales canadiennes. À moins de trouver un commanditaire, on prévoit interrompre le programme par la suite, pour permettre à la CCN de rechercher des occasions de programmation multipartites avec l'Organisation des capitales canadiennes.</p>
<p>Stratégie jeunesse La CCN élaborera une stratégie de marketing ciblant les jeunes et remaniera ses programmes pour rejoindre un plus grand nombre de jeunes Canadiens et leur faire connaître, comprendre et apprécier leur capitale, le Canada et les autres Canadiens.</p>	<p>On a réalisé une étude de recherche auprès des enseignants du pays; on en analyse présentement les résultats. Ces renseignements orienteront la stratégie de développement.</p>
<p>La randonnée du futur De 2001-2002 à 2005-2006, la CCN misera sur le succès de son projet spécial du millénaire. La randonnée du futur, et, sous réserve du soutien financier de partenaires et de commanditaires, elle continuera à offrir aux jeunes de 18 à 24 ans un programme annuel d'échanges et de participation, et ce, à l'échelle nationale.</p>	<p>La tenue de cette activité en 2001-2002 a été un succès; 200 jeunes en provenance des quatre coins du pays y ont pris part. Toutefois, on mettra fin à ce programme national pour la jeunesse au profit de programmes à plus large rayonnement.</p>

Secteur II :

Planification de la région de la capitale nationale

Objectifs : Planifier l'orientation, l'utilisation et l'aménagement des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale, en collaboration avec d'autres autorités compétentes en matière de planification, afin d'assurer la cohérence entre leur évolution, l'image et le caractère de la capitale, et la qualité de la vie dans la région. Coordonner l'aménagement et faire en sorte que les utilisations, les plans et les conceptions des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale correspondent à leur signification à l'échelle nationale et tiennent compte du milieu naturel et du patrimoine.

Plaines LeBreton Les plans de restauration des plaines LeBreton sont sur la planche depuis des décennies. En 2001-2002, on est passé à une autre étape de leur concrétisation lorsque le gouvernement fédéral a accordé le financement nécessaire au réaménagement, négocié par la Ville d'Ottawa et la CCN dans les années 1990. Les plans prévoient une zone ainsi divisée : une portion aménagée en parc (un parc pour la tenue de festivals et des espaces verts le long de la rivière des Outaouais); une zone à usage public national (le Musée canadien de la guerre), et une zone polyvalente, résidentielle et commerciale (qui sera développée en partenariat avec le secteur privé). En 2001-2002, la CCN terminera les lignes directrices du design et de l'aménagement des terrains riverains, du parc qui accueillera les festivals et du site du Musée canadien de la guerre. On a aussi planifié d'assainir les sols contaminés par plusieurs années d'activité industrielle avant 1962. Qui plus est, il se peut que les plaines LeBreton — un site de campement pendant des temps immémoriaux — aient un intérêt archéologique. Pour explorer cette possibilité, la Commission a prévu des fouilles archéologiques sur le site du Musée canadien de la guerre avant sa construction.

Plan de secteur du cœur de la capitale L'an dernier, tous les yeux étaient tournés vers le cœur de la capitale. Le Plan de secteur du cœur de la capitale reprendra les principes généraux et les politiques exprimés dans le *Plan de la capitale du Canada* et les appliquera aux zones des centres-villes d'Ottawa et de Gatineau. Le plan de secteur constitue la troisième phase du processus de planification en trois étapes du cœur de la capitale du Canada. La première étape a impliqué la préparation du document intitulé *Vision d'avenir pour le cœur de la région de la capitale du Canada*, achevé en 1998. Par la suite, la CCN a rédigé le *Concept du Cœur de la capitale du Canada* — plus technique —, lequel a été soumis à la consultation publique en 2001-2002. Le concept, qui traite de l'endiguement de l'étalement urbain grâce au développement polyvalent, a été bien reçu, en général. Tout au long de la consultation, toutefois, les principales préoccupations du public ont concerné le patrimoine et l'environnement de même que les solutions de rechange en matière de transport. Munie des résultats de la consultation publique, la CCN s'est tournée vers l'élaboration des principes de planification, des concepts et des projets spécifiques pour certaines zones discrètes du cœur de la capitale. Ces éléments seront éventuellement intégrés au Plan de secteur du cœur de la capitale.

Planification de la capitale

Stratégies : Positionner le *Plan de la capitale du Canada* comme vision prédominante de l'aménagement futur de la capitale et comme cadre pour l'exécution de divers plans de soutien. Encourager l'intégration d'une perspective axée sur la capitale dans les plans établis par d'autres paliers de gouvernement.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Plaines LeBreton D'ici la fin de 2002-2003, la CCN aura obtenu toutes les approbations nécessaires à l'aménagement des plaines LeBreton, depuis l'aqueduc, au sud, jusqu'à la rivière des Outaouais, au nord.	Les discussions se poursuivent avec la Ville d'Ottawa au sujet de certains consentements et demandes de rezonage. Les lignes directrices de l'aménagement des plaines LeBreton Nord ont reçu l'aval du gouvernement fédéral quant au design. On prévoit recevoir l'approbation de l'utilisation des terrains fédéraux pour le site du Musée canadien de la guerre au début du prochain exercice, en attendant que l'on finisse de délimiter le site.
Plan de secteur du cœur de la capitale Un processus de consultation permettra de terminer le Plan de secteur du cœur de la capitale en 2001-2002.	Le rapport de consultation publique sur le concept du cœur de la capitale a été transmis au public en septembre 2001. Malgré le report du Plan de secteur du cœur de la capitale à 2003-2004, la CCN est allée de l'avant dans deux secteurs prioritaires du cœur : les plaines LeBreton (commencé) et la rue Sparks (à l'étude).
Plan directeur des terrains urbains Au cours des prochains exercices, on achèvera d'autres éléments du Plan directeur des terrains urbains (Plan du secteur est en 2003-2004, Plan du secteur ouest en 2004-2005, et Plan du secteur sud en 2005-2006).	D'autres éléments du Plan directeur des terrains urbains seront reportés pour concentrer les efforts sur le Plan de secteur du cœur de la capitale et le développement des projets de la rue Sparks et des plaines LeBreton.
Plan directeur du parc de la Gatineau D'ici 2002-2003, la CCN terminera la mise à jour du <i>Plan directeur du parc de la Gatineau</i> .	Cet objectif est bien en vue. En 2001-2002, la CCN a terminé la réévaluation du parc de la Gatineau (enjeux, tendances, analyse des visiteurs) et se servira de ces conclusions comme point de référence pour les révisions du plan.

En 2001, l'Institut canadien des urbanistes a décerné à la CCN le Prix de la vision en urbanisme pour la mise en œuvre du *Plan de la capitale nationale* de 1950 (le plan Gréber). L'Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario a attribué à la CCN le Prix du mérite professionnel à l'échelle provinciale et le Prix d'excellence en urbanisme à l'échelle régionale pour le *Concept du Cœur de la capitale du Canada*.

Approbations de l'utilisation et du design des terrains fédéraux

Stratégie : Appliquer les lois et les politiques, mettre en œuvre les plans fédéraux, et protéger et améliorer les biens immobiliers ainsi que le milieu naturel de la région de la capitale nationale, grâce à un processus d'approbation de l'utilisation, du design et des transactions visant les terrains fédéraux.

Pouvoir législatif Dans un champ de compétence complexe où interviennent plusieurs organismes fédéraux et municipaux différents, la CCN joue un rôle de coordination essentiel. Par conséquent, en plus de gérer, d'aménager et de faire usage de ses propres terrains et édifices, la CCN dispose du pouvoir législatif l'habilitant à revoir et à approuver des transactions immobilières, des propositions de design et d'utilisation des terrains émanant d'autres propriétaires fédéraux de la région de la capitale nationale. L'an dernier, 136 propositions de transaction et d'utilisation de terrains ont été examinées et 110 dossiers, approuvés ou classés. Au nombre des exemples, mentionnons la passerelle du canal Rideau et la station Bayview du O-Train. Aussi, 168 propositions de design ont été présentées et 75 dossiers, approuvés ou classés. L'aéroport international d'Ottawa, le jardin du Musée canadien des civilisations et l'agrandissement du Queensway-Carleton Hospital en sont des exemples.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
<p>Paysages culturels D'ici 2003-2004, la CCN établira des critères pour déterminer les principaux paysages culturels de la région de la capitale nationale ainsi que des lignes directrices pour les protéger.</p> <p>Collections d'objets Pendant la période de planification quinquennale, la CCN assurera l'établissement d'un dépôt approprié pour chacune de ses grandes collections d'objets. Les priorités seront la collection de la maison du colonel By et les objets historiques provenant du parc du Lac-Leamy.</p>	<p>On a déterminé le contenu du projet et entrepris l'analyse préliminaire de la définition des lignes directrices. En 2002-2003, on continuera de définir les critères.</p> <p>D'ici l'automne 2002, on s'attend à finaliser l'entente visant à transférer la collection de la maison du colonel By à Parcs Canada. On a réalisé d'importantes évaluations d'objets provenant du lac Leamy et des objets préhistoriques ont été transférés au Musée canadien des civilisations.</p>

Planification du transport

Stratégie : Participer à des études dirigées par la Ville d'Ottawa et la Communauté urbaine de l'Outaouais pour traiter des problèmes de transport interprovincial dans la région de la capitale nationale.

Transport interprovincial Aujourd'hui, cinq ponts enjambent la rivière des Outaouais dans la région de la capitale nationale. D'autres seront nécessaires dans les années à venir. En tant que seul planificateur de la région dont l'intérêt dans le transport provincial est prescrit par la loi, la CCN travaille avec les municipalités et les gouvernements provinciaux des deux rives pour traiter des enjeux de transport d'importance. En réponse aux recommandations de son étude sur la structure d'autorité de 2000, la CCN a prévu rencontrer les maires des deux rives de l'Outaouais six fois par année et elle a planifié la première de ces rencontres pour le début de 2002-2003; le transport — en particulier l'emplacement des nouveaux ponts interprovinciaux — sera le principal sujet de discussion.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
<p>Ponts interprovinciaux D'ici 2001-2002, la CCN collaborera avec ses partenaires afin de réaliser une étude conjointe d'évaluation environnementale en vue, d'une part, de déterminer l'emplacement et les effets des futurs ponts interprovinciaux et, d'autre part, de mettre en place un réseau de périphériques répondant aux besoins de la région de la capitale nationale. La CCN travaillera aussi avec ses partenaires à établir une autorité interprovinciale du transport.</p> <p>Transport interprovincial D'ici 2001-2002, la CCN contribuera à une étude de planification conjointe portant sur un service de transport interprovincial rapide.</p>	<p>L'étude conjointe d'évaluation environnementale a été reportée en raison de la transition qui s'opérait au niveau municipal, à Ottawa et dans l'Outaouais, mais on prévoit aller de l'avant en 2002-2003.</p> <p>On a terminé le rapport final et la Société de transport de l'Outaouais l'a mis à la disposition du public.</p>

Secteur III : Gestion et aménagement des biens immobiliers

Objectifs : Fournir des occasions d'améliorer les riches patrimoine culturel et milieu naturel de la région de la capitale nationale. Optimiser la contribution des terrains et des bâtiments à l'appui des programmes et du mandat de la CCN.

Gestion des terrains et des biens

Stratégie : Protéger les terrains naturels et les

constructions grâce à des programmes rentables

d'entretien, de gestion, d'aménagement et

de réfection, et par l'application de normes

de qualité et de service appropriées.

Le pont Champlain Après quelque 70 années, le vieux pont Champlain était dans un état de détérioration critique. Pour cette raison et devant l'ampleur des exigences croissantes en matière de transport interprovincial, on a décidé de remplacer le vieux pont par une plus large structure à trois voies. La reconstruction a commencé en 1998. On a ouvert deux voies à la circulation en février 2002 et, à la fin de l'exercice, 85 p. 100 des travaux étaient parachevés. Le nouveau pont est doté d'un trottoir et d'une voie réservée aux cyclistes, reliant ainsi les sentiers récréatifs des deux côtés de la rivière des Outaouais. Le pont Champlain, qui sera officiellement inauguré en juillet 2002, est plus large, plus solide et mieux conçu pour répondre aux exigences du transport interprovincial moderne.

Rideau Hall Les résidences officielles — au nombre de six dans la région de la capitale — comptent parmi elles certains des plus beaux édifices historiques du Canada. Lorsque la CCN a pris charge de ces importants édifices au milieu des années 1980, elle a constaté que Rideau Hall — la plus vieille et la plus fragile des résidences officielles — était dans un piètre état. La CCN a immédiatement élaboré un plan de restauration pluriannuel qu'elle a depuis mis en œuvre. L'année dernière a été riche de réalisations, avec l'achèvement de plusieurs projets d'infrastructure majeurs. Le travail accompli dans les résidences officielles s'inscrit dans un plus large programme de gestion du cycle de vie que l'on nomme le Programme pluriannuel des immobilisations (PPI), qui touche tous les biens immobiliers que gère la CCN ou qui lui appartiennent.

Objectifs	Réalizations 2001-2002
<p>Plans de gestion foncière La CCN préparera et appliquera des plans de gestion foncière, conformément aux dates d'achèvement des plans directeurs (le Plan de gestion du secteur du cœur de la capitale en 2002-2003; le Plan de gestion du parc de la Gatineau en 2003-2004; le Plan de gestion du secteur est en 2004-2005; le Plan de gestion du secteur ouest en 2005-2006).</p>	<p>Le Plan de gestion du secteur du cœur de la capitale a été reporté à 2004-2005, en attendant l'achèvement du Plan de gestion du cœur de la capitale (2003-2004). On prévoit terminer à temps le Plan de gestion du parc de la Gatineau. Le calendrier des autres plans de gestion dépendra de l'achèvement des plans directeurs associés.</p>
<p>Système intégré d'information sur la gestion des biens D'ici 2003-2004, la CCN mettra en œuvre les principaux éléments d'un système intégré d'information sur la gestion des biens, dans l'ordre suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'ici 2001-2002, les gabarits et les éléments du module des ententes qui concernent les inventaires seront élaborés; 2. D'ici 2002-2003, on étendra l'inventaire de base pour appuyer d'autres applications, dont celles qui se rapportent au Système d'information géographique (SIG), aux ententes et à la gestion du cycle de vie (GCV); 3. D'ici 2002-2003, l'élément relatif à la GCV sera achevé, ainsi que le module concernant l'environnement. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. On vise maintenant 2002-2003 pour atteindre l'objectif, afin de s'assurer que l'on satisfait à toutes les exigences des usagers. 2. Un outil de gestion de l'information sur les biens immobiliers a été élaboré pour faire le lien entre l'inventaire des biens immobiliers et le SIG. 3. Un prototype du module de GCV a été développé; on en fait l'essai pour confirmer les exigences des usagers et le champ d'application. La finalisation du module concernant l'environnement a été reportée à 2004-2005.
<p>Boulevard de la Confédération En 2001-2002, la CCN ratifiera une entente avec les villes d'Ottawa et de Hull pour l'entretien conjoint du boulevard de la Confédération.</p>	<p>Le processus a été retardé en raison des fusions municipales mais on s'attend à signer l'entente au début de 2002-2003.</p>
<p>Projets de construction De 2001-2002 à 2005-2006, la CCN exécutera le Programme pluriannuel des immobilisations (PPI), lequel comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les travaux dans les résidences officielles. <ol style="list-style-type: none"> a) En 2001-2002, la CCN remplacera le toit du 7, Rideau Gate; b) D'ici la fin de 2002-2003, la CCN aura remis en état l'avant-cour de Rideau Hall et installé un système d'irrigation des terrains au moyen d'eau non traitée provenant de la rivière; c) D'ici la fin de 2005-2006, la CCN résoudra les problèmes et les pénuries de locaux à bureaux et installera, pour le site, une ligne d'alimentation électrique souterraine de plus forte capacité; 2. La réfection du pont Champlain (parachèvement en 2001-2002). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. a) C'est fait. <ol style="list-style-type: none"> b) On a terminé le design du réaménagement de l'avant-cour en vue du début des travaux en 2002-2003. La tuyauterie du système d'irrigation des terrains est installée. c) La CCN entreprend les travaux de réaménagement de l'Édifice de l'Écurie en locaux à bureaux. On a commencé la conception d'une ligne d'alimentation électrique souterraine de plus forte capacité. 2. La réfection du pont Champlain sera terminée d'ici juillet 2002. Les délais sont attribuables à une pénurie de main-d'œuvre et aux conditions météorologiques hivernales.
<p>Recettes Sur le plan des recettes, la CCN atteindra les objectifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. En 2001-2002, des recettes de 11 900 000 \$ proviendront des activités de location; 2. Des recettes de 3 489 000 \$ proviendront de servitudes et de permis d'occupation de 2001-2002 à 2005-2006 (613 000 \$ en 2001-2002); 3. Des recettes annuelles de 500 000 \$ découleront des baux fonciers, surtout de celui du site Sussex-MacKenzie; 4. Des recettes annuelles de 6 000 000 \$ proviendront de l'aliénation de terrains. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les recettes provenant des activités de location ont totalisé 13 123 000 \$ (excluant les recouvrements fiscaux), en raison d'un faible taux d'inoccupation et d'acquisitions immobilières supplémentaires. 2. Les servitudes et les permis d'occupation ont généré 705 000 \$, au total. 3. La location du terrain du site Sussex-MacKenzie sera ratifiée au début de 2002-2003 et garantira des recettes annuelles de baux fonciers d'au moins 200 000 \$, le premier paiement étant attendu en 2005-2006. Aucune autre recette de développement n'a été réalisée cette année. 4. Les recettes d'aliénation ont totalisé 5 159 000 \$, soit 86 p. 100 de l'objectif. Une vente que l'on avait prévue a été reportée à 2002-2003.

Services de parcs et installations récréatives

Stratégie : Gérer une gamme appropriée de services de parcs et d'installations récréatives en plein air pour permettre aux visiteurs de profiter des espaces verts de la capitale, faire la promotion de la région de la capitale nationale et l'animer.

Lors du 17^e gala annuel des Grands Prix du tourisme de l'Association touristique de l'Outaouais, la CCN a mérité les grands honneurs pour les terrains de camping du parc de la Gatineau.

Le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau À sa deuxième année d'existence, le Centre des visiteurs a continué de remplir son rôle d'interprète de la nature et du patrimoine du parc de la Gatineau. En 2001-2002, le nombre de visiteurs a augmenté, les gens s'y rendant non seulement pour obtenir de l'information mais aussi pour visiter l'exposition permanente (qui raconte l'histoire de gens, ainsi que celle de la flore, de la faune et de la géologie du Parc). Les visiteurs viennent aussi célébrer les saisons lors des nombreuses expositions temporaires (comme *Les tulipes de l'amitié*, *Espèces en péril* et *Les champignons*).

Objectifs	Réalisations 2001-2002
<p>Contrat du parc de la Gatineau D'ici 2002-2003, la CCN mettra en vigueur un nouveau contrat de service pour l'entretien et l'organisation des activités du parc de la Gatineau.</p>	<p>Un concours public a été conclu et le nouveau contrat a été accordé en mars 2002.</p>
<p>Frais d'utilisation En 2003-2004, une politique sur les frais d'utilisation sera élaborée et, en 2004-2005, on mettra en place une stratégie de mise en œuvre du programme de frais d'utilisation revue en fonction de la politique.</p>	<p>En 2001-2002, la CCN a commencé la révision et la recherche de données.</p>
<p>Jeux de la Francophonie En 2001-2002, la CCN fournira des lieux et l'infrastructure nécessaires à la tenue des Jeux de la Francophonie.</p>	<p>La CCN a assuré avec succès le contrôle et la coordination de plusieurs sites des Jeux.</p>
<p>Centre des visiteurs du parc de la Gatineau En 2001-2002, la CCN portera à 60 000 personnes le nombre de visiteurs au Centre des visiteurs du parc de la Gatineau et à son kiosque saisonnier (une hausse de 26 p. 100 par rapport à 1999-2000). De plus, pendant la période de planification, on mettra au point une carte de commentaires afin de mesurer la satisfaction des visiteurs, avec pour objectif un taux de satisfaction de 80 p. 100.</p>	<p>En tout, 79 500 personnes se sont rendues au Centre des visiteurs et au kiosque, dépassant l'objectif visé de presque 30 p. 100. On a conçu une carte de commentaires destinée à être distribuée en 2002-2003.</p>

Plaines LeBreton En mai 2001, quand le gouvernement fédéral a approuvé le financement du réaménagement des plaines LeBreton, la CCN était prête à agir. Elle a préparé une ébauche d'étude environnementale et un rapport d'examen préalable qui lui ont servi de base à la consultation publique et au plan d'assainissement de l'environnement. Ce plan orientera le processus d'assainissement prévu au début de 2002-2003. L'an dernier, la CCN a aussi terminé la conception du boulevard LeBreton et l'évaluation environnementale nécessaires au nouveau tracé de la promenade de l'Outaouais, direction sud. En vue de la construction du site, des arbres ont déjà été transportés vers le pré Tunney.

Revitalisation de la rue Sparks La rue Sparks est la clé de la revitalisation du cœur du centre-ville, non seulement en raison de son importance historique en tant que rue commerciale d'Ottawa au XIX^e siècle, mais aussi à cause de son emplacement à proximité de la colline du Parlement. Le *Concept du Cœur de la capitale du Canada* prévoit une importante revitalisation de la rue Sparks au cours des années qui viennent, y compris l'aménagement d'un espace public sur le chemin qui mène à la colline du Parlement et l'intégration d'usages mixtes, résidentiels et commerciaux. En 2001-2002, la CCN a continué d'acquiescer les édifices dont elle a besoin pour ranimer ce secteur et en faire un centre où « vivre, travailler et célébrer le Canada ». Bien que le débat entourant le plan de la rue Sparks se poursuive au niveau municipal et au sein de la population, des études et des négociations ont eu cours tout au long de l'année, l'objectif étant de peaufiner le plan de façon à créer l'équilibre entre les intérêts nationaux et municipaux.

Pavillon Canada-Monde Au fil des ans, la CCN a collaboré à la réalisation de plusieurs installations culturelles de la capitale, comme le Musée des beaux-arts du Canada (1988) et le Musée canadien des civilisations (1989). Son apport consiste habituellement à fournir des sites importants, à approuver des concepts et des aménagements paysagers. En 2001-2002, toutefois, la CCN a donné naissance à une institution culturelle de son cru : le Pavillon Canada-Monde est le premier aménagement majeur dans le secteur « international » du boulevard de la Confédération (promenade Sussex Nord). La construction a été parachevée et un petit mais élégant édifice a ouvert ses portes le 10 mai 2001 pour sa première saison de programmation et d'exposition.

Mise en œuvre du Plan de secteur du cœur de la capitale

Stratégie : S'acquitter du rôle de « bâtisseur de la capitale » en revitalisant le cœur de la capitale.

Objectifs	Réalizations 2001-2002
<p>Plaines LeBreton En attendant l'établissement d'ententes de partenariat et les fonds du gouvernement, en 2001-2002, la CCN terminera un plan d'assainissement environnemental des plaines LeBreton et commencera les travaux connexes d'ici 2002-2003.</p>	<p>Le gouvernement fédéral a approuvé les fonds destinés au réaménagement, et la CCN est prête à commencer la décontamination du site du Musée canadien de la guerre.</p>
<p>Pavillon Canada-Monde D'ici avril 2001, la CCN achèvera la construction du Pavillon Canada-Monde, dans le parc des Chutes-Rideau.</p>	<p>La construction du Pavillon Canada-Monde a été terminée à la date prévue.</p>
<p>Revitalisation de la rue Sparks D'ici 2001-2002, en attendant les fonds, la CCN obtiendra toutes les approbations nécessaires à la mise en œuvre de la revitalisation de la rue Sparks.</p>	<p>Le gouvernement fédéral a approuvé les fonds nécessaires à la poursuite de l'étude. La CCN a pris part à la médiation concernant la désignation du secteur patrimonial de la rue Sparks et continuera de travailler à résoudre ce problème.</p>
<p>Plan de la capitale du Canada Pendant la période de planification quinquennale, la CCN commencera à mettre en œuvre le <i>Plan de la capitale du Canada</i>, en insistant sur le Plan de secteur du cœur de la capitale.</p>	<p>La CCN a commencé à élaborer les plans de mise en service et de mise en œuvre du <i>Plan de la capitale du Canada</i>.</p>

La capitale verte

Stratégie : Aménager le réseau de sentiers récréatifs et élaborer les services connexes à titre d'éléments clés de la Stratégie de la capitale verte.

Sentiers récréatifs Depuis les années 1970, la CCN s'est sans cesse employée à construire et aménager un extraordinaire réseau de sentiers récréatifs qui longent les voies navigables et relie pratiquement tous les coins de la région de la capitale nationale. Aujourd'hui, le réseau s'étend sur quelque 170 kilomètres. En plus de finaliser sa stratégie quinquennale d'aménagement futur et de promotion en 2001-2002, la CCN a solidifié le lien avec d'autres réseaux canadiens en installant une signalisation indiquant les points de jonction avec la Route verte (un réseau de sentiers et de voies spéciales qui s'étendent à la grandeur du Québec). En ce qui a trait à la Ceinture de verdure, les plans, les relevés et les dessins d'exécution sont maintenant prêts en vue de la construction de la section du sentier polyvalent qui s'étend du ruisseau Watts à la baie Shirley. La CCN a aussi entretenu les sentiers existants : elle a notamment élargi et repavé des sections qui bordent le ruisseau Leamy jusqu'au parc Montcalm, à Gatineau.

Objectifs	Réalizations 2001-2002
<p>Stratégie de la capitale verte En 2001-2002, on tiendra compte des résultats des parties I et II du sondage sur les utilisateurs et les visiteurs des espaces verts de la capitale dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie de la capitale verte, qui comprendra, en tant qu'un de ses principaux objectifs pour la période allant de 2001-2002 à 2005-2006, l'élaboration d'un plan de programme portant spécifiquement sur les sentiers récréatifs.</p>	<p>La CCN s'est servi des résultats du sondage pour élaborer les modalités des contrats des services d'entretien et d'organisation des activités du parc de la Gatineau. On a élaboré et approuvé un plan stratégique quinquennal pour les sentiers récréatifs.</p>
<p>Sentiers récréatifs Avec des partenaires, la CCN prendra les initiatives suivantes concernant les sentiers récréatifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'ici 2004-2005, la mise à jour du « Plan stratégique d'aménagement pour un réseau intégré de sentiers récréatifs pour la région de la capitale nationale (1994) »; 2. D'ici 2005-2006, un plan quinquennal d'amélioration du réseau des sentiers récréatifs qui porterait notamment sur l'ajout des tronçons manquants, la réfection et le réseau de la Ceinture de verdure. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le calendrier reste le même. 2. On a élaboré les plans pour terminer certains tronçons importants du réseau des sentiers récréatifs et on les réalisera en 2002-2003.

Réglementation publique Il est ici question de la sécurité du public et de la jouissance des lieux. Pour s'assurer du bon usage des terrains, la CCN réglemente et contrôle l'utilisation que le public fait des siens — par exemple, par les règlements visant les automobiles, les bateaux et les chiens. En rédigeant la version révisée du règlement concernant les animaux domestiques, la CCN a consulté intensivement la population et, en raison des préoccupations exprimées, elle a convenu de faire des compromis à plusieurs égards. Par exemple, certains parcs où beaucoup de familles vont pique-niquer seront interdits aux chiens. Dans d'autres secteurs, on étendra le privilège de promener son chien sans laisse. Le nouveau règlement entrera en vigueur au printemps 2002; un programme de sensibilisation et une application graduelle commenceront peu après.

Intendance de la capitale

Stratégie : Jouer le rôle d'intendant de la capitale,

en assurant la préservation, la protection et l'usage durable des biens naturels et construits du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure et des terrains urbains de la capitale.

Objectifs	Réalizations 2001-2002
<p>Règlements La CCN préparera et appliquera les règlements suivants afin d'assurer la protection et la gestion des terrains de la CCN :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. En 2001-2002, la CCN appliquera le règlement concernant les animaux domestiques; 2. En 2002-2003, la CCN entreprendra la révision du <i>Règlement sur les propriétés de la Commission de la capitale nationale et la circulation sur ces dernières</i>; 3. D'ici 2005-2006, la CCN appliquera, au besoin, la version révisée du <i>Règlement sur les propriétés de la Commission de la capitale nationale et la circulation sur ces dernières</i>; 	<ol style="list-style-type: none"> 1. On attend les approbations finales du gouvernement au printemps 2002. 2. En 2001-2002, la CCN a commencé à réviser la documentation existante aux fins d'analyse. 3. L'application de la version révisée dépendra du résultat de la révision de l'actuel règlement en 2002-2003.
<p>Gestion de l'environnement Durant la période de planification s'échelonnant de 2001-2002 à 2005-2006, la CCN mettra en œuvre sa stratégie renouvelée de gestion de l'environnement, qui comprendra des objectifs et des étapes spécifiques dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de la gestion de l'utilisation des terrains et de la bonne intendance de l'environnement.</p>	<p>La CCN a approuvé sa stratégie renouvelée de gestion de l'environnement et mis en œuvre ses communications internes et externes. On a amélioré le Cadre de gestion de l'environnement.</p>
<p>Gestion des sites contaminés De 2001-2002 à 2005-2006, la CCN mettra un terme à la phase I de l'évaluation environnementale (EE) de tous ses sites contaminés à haute et moyenne priorités (plus de 600 immobilisations). Elle terminera aussi la phase II (EE de sites détaillées) en plus de mettre en œuvre les processus de gestion et d'évaluation des risques, de procéder au nettoyage et de faire le suivi, le cas échéant, des sites comportant des risques élevés pour la santé de la population. La CCN entreprendra également des EE pour toutes les propriétés faisant l'objet de transactions.</p>	<p>On a terminé les EE de la phase I sur 51 des 52 sites à haute et à moyenne priorités prévus au calendrier 2001-2002, ce qui porte le taux de réalisation de la CCN à 74 p. 100 de ces sites. De plus, 26 EE de la phase II sont terminées, les travaux de réaménagement ont été réalisés sur cinq sites, 16 sites ont été contrôlés et les évaluations des risques sont terminées sur deux sites. Quant aux transactions immobilières, 23 EE de la phase I, 17 EE de la phase II et deux évaluations des risques sont terminées.</p>
<p>Évaluations environnementales De 2001 à 2006, la CCN évaluera, en vertu de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i>, l'incidence de l'ensemble de ses projets, de ses aménagements et de ses transactions sur l'environnement. Elle effectuera aussi l'évaluation environnementale stratégique de tous ses plans, conformément à la directive du Cabinet de 1990.</p>	<p>La CCN a réalisé 21 évaluations environnementales et rédigé 32 rapports d'examen préalable et évaluations environnementales stratégiques pour ses projets.</p>
<p>Cartes des priorités environnementales De 2001-2002 à 2005-2006, la CCN distribuera des exemplaires de ses cartes des priorités environnementales aux propriétaires fédéraux de la région de la capitale nationale et en fera la promotion auprès d'eux. Elle collaborera avec la nouvelle Ville d'Ottawa et d'autres municipalités afin d'échanger des renseignements sur l'environnement et mettre les cartes à jour.</p>	<p>On a reporté la distribution des cartes des priorités environnementales à 2002-2003 au profit d'autres projets prioritaires.</p>

Secteur IV : Services de l'entreprise

Objectif : Donner des conseils stratégiques, financiers et en ressources humaines à l'échelle de toute la CCN et fournir les outils et les compétences technologiques nécessaires au fonctionnement efficace et efficient de la société d'État.

Classification En tant qu'employeur distinct, la CCN dispose de la souplesse nécessaire pour adapter son système de classification à ses besoins. Le nouveau système de classification, résultat de plusieurs mois de dur labeur et de consultation au sein de la CCN, a été mis en place en janvier 2002. Le plan précédent, qui datait de 1994, a bien servi la CCN; toutefois, l'évolution de l'organisme et la réduction de l'effectif et la privatisation que l'on a connues au milieu des années 1990, l'ont rendu désuet. Avec dix échelles salariales au lieu de seize, le système convient mieux à la taille et au caractère professionnel de l'effectif de la CCN.

Renouvellement L'apprentissage continu est essentiel à tout organisme qui veut opérer en douceur la transition entre des générations de gestionnaires. La CCN a élaboré un plan de formation institutionnel et fixé des objectifs d'investissement pour s'assurer que l'on implante l'apprentissage continu et que les employés ont les habiletés et le savoir nécessaires. Pour se préparer à la vague de retraite qui devrait déferler ces prochaines années, la CCN a également mis en œuvre un programme de planification de la relève. Par le biais d'un processus d'auto-identification et d'une évaluation détaillée, les éventuels successeurs peuvent mettre en œuvre un plan de développement sur mesure qui les prépare à passer à autre étape et à prendre plus de responsabilités. Les programmes sont instaurés à tous les niveaux de gestion ainsi que pour les postes professionnels clés de l'organisme.

Valeurs La CCN s'est engagée dans un exercice portant sur les valeurs, invitant tous les membres du personnel à définir l'éthique de la société d'État. Le résultat de cet exercice a été l'Énoncé des valeurs, dévoilé officiellement en juin 2001. Les membres du personnel ont aussi participé à la constitution d'une liste de comportements servant de guide aux relations entre collègues. On s'est ensuite occupé d'intégrer ces valeurs et ces comportements au travail de la CCN. Dans chaque direction, les employés ont travaillé de concert à l'élaboration d'un plan d'action sur mesure centré sur les faiblesses identifiées, énumérant des objectifs précis d'amélioration.

Diversité de la main-d'œuvre La CCN reconnaît l'importance d'une main-d'œuvre diversifiée, à l'image des Canadiens. Non seulement la diversité procure-t-elle un meilleur rendement grâce à une combinaison de points de vue et d'approches, elle permet aussi à la société d'État d'atteindre plus efficacement tous les Canadiens. Afin de s'assurer que tous les membres du personnel comprennent et appuient ce genre d'environnement de travail, un atelier pilote sur l'équité en matière d'emploi et de sensibilisation à la diversité a été présenté l'an dernier et fera partie du programme d'orientation générale de la CCN. La Commission a aussi adopté des mesures pour aider au recrutement d'étudiants des groupes désignés au titre d'équité en matière d'emploi.

Ressources humaines

Stratégie : Prendre des dispositions pour reconstituer la base des ressources humaines de la société d'État afin de promouvoir un effectif consciencieux et motivé, élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pendant la période de planification.

Objectifs	Réalizations 2001-2002
<p>Formation et perfectionnement En 2001-2002, la CCN aura pour objectif de consacrer 3 p. 100 des salaires de base et une moyenne de 37 heures par personne à la formation et au perfectionnement des employés.</p>	<p>L'objectif a été ramené à 2,7 p. 100 des salaires ou 30 heures de formation pour tenir compte du temps non comptabilisé, passé aux ateliers sur les valeurs institutionnelles. Dans l'ensemble, la CCN a atteint 1,6 p. 100 des salaires de base ou 26 heures de formation par employé. L'écart peut être attribué, en partie, aux effets indirects du 11 septembre (c.-à-d. une répugnance à voyager, l'annulation des cours).</p>
<p>Renouvellement En 2001-2002, dans le cadre de son initiative de renouvellement des ressources humaines, la CCN :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. mettra en œuvre son système révisé d'évaluation des postes et mettra à jour son système de classification, tel qu'il a été indiqué; 2. lancera la phase II (gestionnaires intermédiaires et directeurs) du plan de gestion de la relève; 3. évaluera les mesures prises à la suite de l'initiative sur les valeurs institutionnelles. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le nouveau système de classification a été mis en œuvre au début de 2002. 2. La phase II est en partie terminée. Le processus d'auto-identification des postes de directeur est fini et les évaluations le sont pratiquement. Le processus touchant les postes de gestionnaires intermédiaires a été reporté à 2002-2003. 3. L'élaboration de plans d'action sur les valeurs par toutes les directions de la CCN a fait l'objet d'un suivi. On a instauré un système pour évaluer périodiquement leur mise en œuvre au cours des prochaines années.
<p>Santé et sécurité En 2001-2002, la CCN mettra en application des stratégies pour se conformer à la version révisée de la partie II du <i>Code canadien du travail</i>.</p>	<p>Une nouvelle politique de santé et de sécurité au travail a été élaborée, on a entrepris la politique de prévention du harcèlement et de la violence et lancé le processus d'identification des dangers. En 2002-2003, on révisera le plan d'intervention d'urgence formel en tant que partie intégrante d'un plan de continuité des opérations plus général.</p>
<p>Convention collective En 2001-2002, la CCN achèvera la seconde ronde de négociations collectives.</p>	<p>Une nouvelle convention collective a été signée le 1^{er} février 2002.</p>

Énoncé des valeurs Nous, à la Commission de la capitale nationale, sommes fiers d'enrichir la société canadienne. Nous remplissons notre mandat national avec dignité, intégrité et passion. Nous favorisons la communication ouverte, la collaboration et le travail d'équipe afin de créer une vision commune, tout en affirmant et en mettant en pratique les valeurs de respect, de bien-être et d'engagement.

Site Web institutionnel L'année 2001 a marqué le lancement du site Web institutionnel de la CCN, élément important de la réponse de l'organisme au projet du Gouvernement en direct et aux recommandations de l'étude sur la structure d'autorité. À ce jour, la réponse du public a été exceptionnelle. Quelque 166 000 personnes ont visité le site entre juin 2001 et la fin mars 2002. Plus significatif encore, les internautes ont pris le temps d'explorer le site. L'industrie du Web estime que la norme déterminant l'intérêt du navigateur est de deux à trois minutes. Les visiteurs du site institutionnel de la CCN y sont restés huit minutes, en moyenne! Le nouveau site connexe complémente le site touristique primé, accessible depuis 1996. Les gens qui désirent de l'information sur les travaux de la CCN ou qui cherchent des renseignements à jour sur les plans et les projets en cours ont maintenant aisément accès à une information précise et, en particulier, au calendrier et aux résultats des consultations publiques. Ils disposent aussi d'un moyen facile pour lui transmettre leurs vues.

Cartographie de pointe Les efforts soutenus des cinq dernières années ont mis la CCN sur la carte en matière de technologie de cartographie orthophotographique. Tous les trois ans, la CCN renouvelle la couche de données de son système d'information géographique. Cette couche consiste en des « orthophotos », en l'occurrence des cartes extrêmement détaillées et mathématiquement exactes, conçues à partir de photographies aériennes digitalisées. Il y a cinq ans, la CCN a initié une nouvelle façon d'obtenir de l'information pour ces mises à jour. En 2001-2002, elle a achevé son deuxième projet de cartographie orthophotographique, qui couvre maintenant près de la moitié de la région (2 200 kilomètres carrés).

Technologie

Stratégie : Exploiter les technologies de l'information qui offrent un avantage stratégique à la CCN et facilitent une gestion efficace et efficiente.

L'Association des carto-thèques et archives cartographiques du Canada a décerné à la CCN un certificat d'appréciation, en reconnaissance de son apport important et novateur à l'éducation du public et aux connaissances géographiques du Canada.

Objectifs	Réalizations 2001-2002
<p>Gouvernement en direct De 2001-2002 à 2003-2004, la CCN participera, de la manière suivante, à l'atteinte et à la promotion de l'objectif fixé au sujet de Gouvernement en direct (GED) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. En 2001-2002 et au-delà, elle intensifiera ses efforts pour utiliser davantage Internet comme élément clé de ses programmes de marketing et de rayonnement; 2. En 2001-2002, la CCN commencera à utiliser Internet comme partie intégrante de son processus de consultation publique. 3. En 2001-2002, la CCN introduira une composante de commerce électronique pour initier la transition au commerce sur le Web. D'ici le 31 décembre 2004, elle aura terminé cette transformation, sous réserve de la disponibilité des fonds demandés dans le cadre de l'initiative GED; 4. En 2001-2002, la CCN favorisera le développement d'une « capitale virtuelle » de concert avec les autres membres du portefeuille du Patrimoine canadien afin d'améliorer l'accès des Canadiens et des étrangers à « l'expérience de la capitale canadienne ». D'ici l'exercice 2002-2003, on aura terminé l'élaboration d'un concept et d'une stratégie de mise en œuvre de cette initiative, avant d'enclencher la phase I en 2003-2004, sous réserve de la disponibilité des fonds demandés dans le contexte de l'initiative GED. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. On a réussi à lancer les nouveaux sites Web du Bal de Neige, du Centre de ressources pour les enseignants, du parc de la Gatineau, de l'Organisation des capitales canadiennes et du Centre des bénévoles. 2. On se sert de plus en plus du site Web pour informer la population en général et les intervenants des projets et des activités de la CCN (p. ex., le réaménagement des plaines LeBreton). D'autres outils de consultation publique potentiels sont à l'étude. 3. Au terme de 2001-2002, la CCN fait grand usage du site Web à des fins de communication, de marketing, de rayonnement et de consultation publique. Le commerce électronique fera l'objet d'une étude en 2002-2003. 4. La CCN continue de rechercher le potentiel de développement du concept de « capitale virtuelle » de concert avec les membres du portefeuille du Patrimoine canadien, mais la mise en application dépendra de l'identification de la source de financement du projet.
<p>Gestion des documents électroniques En 2001-2002, la CCN continuera à soutenir le projet pilote de gestion des documents électroniques (GDE) en cours et il présentera des recommandations pour les phases subséquentes.</p>	<p>En fonction des priorités et des projets institutionnels d'importance, le groupe du projet pilote a réorienté ses travaux et élargi ses rangs. On a approuvé les plans de mise en application de la GDE à l'échelle de la société d'État pour les deux prochaines années.</p>
<p>Sécurité de la TI En 2003-2004, la CCN mettra en place l'infrastructure de cryptage de sécurité conseillée par le gouvernement fédéral.</p>	<p>La CCN surveille le projet pilote du gouvernement fédéral afin d'identifier les meilleures pratiques en vue de leur mise en application. Actuellement les exigences de la CCN quant au cryptage de sécurité sont minimales.</p>

Communications et positionnement de la CCN

Stratégie : Mettre en œuvre des mesures destinées

à mieux faire connaître les réalisations et les

activités de la CCN et à les faire apprécier

davantage du public.

Positionnement de la société d'État En réponse aux recommandations de l'étude sur la structure d'autorité de 2000, la CCN a tenu une assemblée générale annuelle en septembre 2001 et elle a ouvert la réunion au public. En donnant à la collectivité l'occasion d'écouter, de commenter et de poser des questions, on voulait que le public comprenne davantage les activités de la CCN, passées et présentes; on désirait aussi cultiver les appuis. La réunion a été télédiffusée par une station locale et diffusée sur le site Web institutionnel. Une enquête de suivi a révélé que plus des deux tiers des répondants croyaient que l'assemblée générale avait amélioré la perception que les gens ont de la CCN. On a aussi jaugé d'autres aspects de la perception de la population locale; on a obtenu un taux de reconnaissance de la CCN de 85 p. 100 et 51 p. 100 des personnes interrogées ont eu une réaction positive vis-à-vis de la CCN comparativement à 17 p. 100 de réactions négatives. Néanmoins, l'enquête a mis au jour la perception d'un manque de communication et d'ouverture, identifiée comme une source de problèmes. Ces résultats aideront la CCN à prévoir des mesures pour améliorer sa visibilité et la façon dont elle est perçue dans la région.

Objectifs	Réalisations 2001-2002
Marketing et communications En 2001-2002, la CCN élaborera un plan de communication et de marketing stratégique.	L'ébauche du plan de marketing stratégique est presque finie. Le volet portant sur les communications a été reporté au prochain exercice en raison de délais dans l'exécution de la dotation.
Communications internes Comme suite à l'énoncé des valeurs de la CCN, cette dernière consultera ses employés en vue d'établir une nouvelle stratégie de communication interne.	Plusieurs nouvelles mesures ont été mises en place pour faciliter les communications internes, y compris un bulletin d'information périodique destiné au personnel et des communiqués électroniques. On a affecté des ressources à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de communication interne au début de 2002-2003.
Consultation publique En 2001-2002, la CCN formulera une politique officielle de consultation publique prévoyant la participation de la population à l'élaboration des politiques.	Le projet de politique est presque terminé et il fera l'objet de consultations internes et externes au début de 2002-2003.
Relations externes En 2001-2002, la CCN mettra en œuvre des mesures afin d'améliorer ses relations avec divers échelons de gouvernement et le public.	On a mis sur pied un bureau des conférenciers et on planifie des occasions de conférence avec des groupes locaux. Le mode de fonctionnement du comité tripartite (composé du président de la CCN et des maires d'Ottawa et de Gatineau) a été établi et la première réunion était planifiée pour le début de 2002-2003. La première séance réunissant le conseil d'administration de la CCN et les groupes d'intérêts locaux était prévue en mai 2002.

Recherche Une information de qualité est la clé des bonnes décisions. En 2001-2002, la CCN a entrepris plusieurs projets de recherche importants sur une large gamme de sujets, de programmes et d'activités. La recherche aide la CCN à identifier les nouvelles tendances en matière de tourisme régional, lesquelles serviront de repères dans l'avenir. Elle a aussi aidé la CCN à observer la perception que la population locale a de son mandat et de ses activités. En tant qu'organisme du gouvernement fédéral chargé de la planification, la CCN a collaboré à une étude de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada portant sur l'emploi au gouvernement fédéral. Toujours dans le domaine de la recherche, les répercussions du 11 septembre ont affecté les priorités institutionnelles; on a rédigé un rapport sur les effets possibles du terrorisme sur l'économie et le tourisme. La recherche sur la programmation a surtout servi à mesurer le niveau de satisfaction et l'impact des festivités de la fête du Canada, du Pavillon Canada-Monde et du Centre de contact. Au moyen d'un rapport sommaire annuel de toute la recherche institutionnelle, la CCN fait part des résultats de ses études de recherche à divers organismes intéressés.

Vérification institutionnelle À la CCN, la vérification et l'évaluation ont pour fonction d'informer le Comité de vérification et d'évaluation et la haute direction de l'efficacité et de l'efficience des mesures de contrôle, des processus et des programmes de la société d'État. En 2001-2002, le groupe s'est concentré sur l'important domaine qu'est la sécurité, ce qui s'est avéré opportun à la lumière des événements du 11 septembre. La vérification a porté sur plusieurs aspects de la sécurité et, à la fin de l'année, on a poursuivi le travail sur l'opinion générale quant à la garantie de sécurité. D'autres domaines de risques — par exemple, les modes d'approvisionnement — sont examinés chaque année.

Carburants de remplacement Le parc automobile de la CCN se maintient à 32 véhicules (stable depuis 2000-2001), bien que ce nombre grimpe à 40 pendant l'été. Conformément à son engagement en vertu de la *Loi sur les carburants de remplacement*, la société d'État continue de se fier à l'analyse Instrument-Q (mise au point par Ressources naturelles Canada) pour appuyer le plan de remplacement du parc automobile de la CCN. Le plan oblige au remplacement des véhicules tous les quatre à sept ans. La politique d'achat préconise la transition vers de plus petits véhicules (de quatre à six cylindres), qui sont plus qu'adéquats. Si possible, les véhicules sont alimentés avec un mélange de carburants sans danger pour l'environnement, à faible teneur en éthanol. On envisagera l'achat de voitures électriques lorsqu'elles seront plus abordables.

Recherche et vérification

Stratégie : Faire une recherche stratégique et tactique pour prendre des décisions éclairées lors de la planification stratégique et pour appuyer les tests de concepts de nouveaux programmes, services et produits et l'évaluation de l'efficacité des programmes.

Objectifs	Réalizations 2001-2002
<p>Recherche Les résultats des études menées conformément au Plan de recherche de la CCN seront précis, opportuns et pertinents.</p>	<p>Cet objectif a été atteint. Des études ont été réalisées dans les domaines de la communication, de la programmation, du tourisme et des tendances du marché de l'emploi; on a intégré les résultats aux améliorations apportées à la planification de la qualité et de l'impact des activités de la CCN.</p>
<p>Opinion publique Au cours de l'été 2002 et pour faire suite aux sondages repères de 2000-2001, on effectuera un sondage d'opinion publique pour déterminer dans quelle mesure le public connaît et appuie la CCN.</p>	<p>On a extrait des questions de l'étude sur la structure d'autorité de 2000 pour les inclure au sondage omnibus local de 2001; les résultats ont été affichés sur le site Web de la CCN.</p>

diversité
environnement
engagement
préservier
l'héritage

Intendance

Par le biais de ses activités liées à l'environnement, la CCN cherche à contribuer à l'aménagement d'une région de la capitale nationale où la qualité de l'environnement naturel ou biophysique est maintenue ou mise en valeur au profit des générations actuelles et futures. Aussi, en tant qu'organisme dont le mandat est de créer une capitale qui soit une source de fierté et qui fasse connaître les valeurs canadiennes, la CCN saisit toutes les occasions de partenariat et s'en sert pour promouvoir et faire état de bonnes valeurs environnementales.

Stratégie de gestion de l'environnement

En 2001, la CCN a révisé l'ensemble de ses actions en matière d'environnement ainsi que les résultats de vérifications environnementales antérieures; elle en a conclu que ses programmes lui procurent une base solide pour gérer les questions liées à l'environnement. Toutefois, la CCN croyait pouvoir mieux formuler et faire connaître la philosophie sous-jacente à ses différentes actions. Dès lors, elle a articulé un énoncé de vision et six principes servant de fondement à sa philosophie d'action. Du côté de la planification, elle a défini des stratégies, préparé un plan d'action pluriannuel intégrant la vision, les principes et les stratégies à un ensemble d'actions concrètes.

Programme de gestion des sites contaminés La CCN se sert du processus d'évaluation environnementale (EE) pour sélectionner ses sites contaminés. Le processus fait appel à une approche étagée pour catégoriser les sites selon le Système national de classification du Conseil canadien des ministres de l'environnement. Le programme de la CCN pour la gestion de ses propres sites contaminés s'étend sur huit ans, du 1^{er} avril 1999 au 31 mars 2007. Pendant cette période, la CCN prévoit investiguer 90 p. 100 de ses propriétés et appliquer les mesures correctives nécessaires. Le programme touche également la gestion des réservoirs de stockage des combustibles qui se trouvent sur les terrains de la CCN, et ce, par la mise à jour planifiée d'un inventaire et l'élaboration d'un programme d'inspection et de procédures détaillées de gestion des réservoirs de stockage.

Évaluation des effets sur l'environnement La CCN a volontairement respecté les principales dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, en évaluant les effets sur l'environnement de tous ses projets et transactions. Elle en a fait de même pour tous ses plans d'évaluation des sols.

Approbations de l'utilisation des terrains fédéraux En tant qu'autorité chargée de l'utilisation des terrains fédéraux, la CCN révisé toute proposition visant à modifier, construire ou démolir des biens de la région appartenant au gouvernement fédéral, en considérant les effets du projet sur l'environnement. (Voir Objectifs et réalisations à la page 32.)

Gestion des ressources naturelles La CCN voit à la protection des zones naturelles et des écosystèmes afin de minimiser les effets des activités récréatives sur l'environnement du parc de la Gatineau, de protéger les espèces végétales et animales du territoire de la CCN et de contrôler la qualité de l'eau. Par exemple, dans le parc de la Gatineau, la CCN a réaménagé le lac Pink et restauré nombre de sites affectés par une surutilisation; elle a évalué les habitats nécessitant d'être rétablis et identifié les espèces vulnérables. Dans la Ceinture de verdure de la capitale nationale, la CCN a restauré l'habitat, entrepris la réhabilitation et contribué à relier la Ceinture de verdure aux autres zones naturelles.

Gestion des baux La CCN a intégré des dispositions environnementales à tous les baux agricoles et résidentiels nouveaux ou renouvelés, et lancé un programme de sensibilisation auprès des locataires agricoles. Elle a testé et contrôlé la qualité de l'eau de tous les puits des propriétés louées. Des mesures correctives ont été apportées au besoin.

Usage de pesticides Conformément à la politique de la CCN, aucun pesticide n'est employé dans le parc de la Gatineau. De plus, la CCN travaille à la création et à la mise en place d'un système de lutte antiparasitaire intégrée.

Gestion des déchets solides La CCN a institué des programmes de recyclage dans tous ses bureaux; en 2001, elle a vérifié le programme. De plus, elle a évalué la possibilité d'introduire des programmes de recyclage dans les parcs de la CCN et décidé d'aller de l'avant en 2002-2003.

Préserver l'héritage La CCN gère et protège des terrains et des édifices d'importance nationale. Au cours des treize dernières années, l'étendue des terrains propriétés de la CCN a pris de l'ampleur, la CCN ayant acquis environ 2 330 nouveaux hectares, y compris des portions de la tourbière de la Mer Bleue et de la vallée du ruisseau Meech. D'autre part, les transferts et les ventes de terrains excédentaires ont totalisé 1 270 hectares, dont la majeure partie a été transférée aux municipalités de la région pour servir aux infrastructures publiques ou à l'aménagement. Environ 173 hectares seulement ont été vendus au secteur privé à des fins de développement.

Regard vers l'avenir

Le Plan de la capitale du Canada, le plus récent énoncé d'orientation de la CCN concernant la région de la capitale, établit les paramètres d'une capitale qui deviendra, au cours des cinquante prochaines années, une grande ville au cœur marqué d'un fort symbolisme, entouré d'un réseau d'espaces verts et de voies navigables, auquel elle est intégrée. La vision de la CCN a pour cadre de base le sens de la nature, l'engagement envers l'aménagement naturel plutôt que monumental et la conscience que la capitale devrait représenter la grande diversité sociale, physique et institutionnelle du Canada.

La capitale de l'avenir, telle qu'on la présente dans le nouveau plan, encerclera un cœur urbain aux vues impressionnantes sur le Parlement et les espaces publics où les gens peuvent vivre, travailler et célébrer le Canada. Les terres naturelles et sauvages qui entourent le cœur — notamment le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure — seront sauvegarder à perpétuité. La capitale sera un endroit où la ville et la nature se rencontrent, un endroit où les paysages naturels et les points de vue font partie de l'environnement bâti et servent de toile de fond aux événements nationaux et à la vie quotidienne.

La CCN a une merveilleuse occasion d'aménager la capitale en un modèle de bonne gestion de l'environnement et d'en faire une source de fierté pour les Canadiens. Les planificateurs de la CCN sont conscients des dernières tendances en matière de développement durable. Avec la mise en place d'un plan visant à accroître le nombre de personnes pouvant accéder et jouir des zones naturelles, ils se sont aperçus que les terrains de la CCN seront vraisemblablement soumis à des pressions accrues au cours des années qui viennent. Au fur et à mesure que la population augmentera, la CCN verra au maintien de la qualité de l'environnement naturel et à son amélioration au profit des générations actuelles et futures.

Le plus grand défi de la CCN dans la concrétisation de sa vision de la capitale est peut-être de renforcer le nécessaire appui du public et des municipalités, sans lequel il lui sera difficile de s'acquitter de son mandat. En 2001-2002, on a fait de grands pas vers la création de nouveaux systèmes permettant de travailler avec les administrations fusionnées d'Ottawa et de Gatineau et d'ouvrir les portes de la CCN au public. Il incombera encore à la CCN de favoriser l'échange d'information, de sensibiliser et de cultiver les appuis.

Le Canada et sa capitale ne vivent pas en vase clos. Bien que le choc du 11 septembre 2001 soit encore très récent, ses répercussions sur la façon dont les activités publiques seront conçues et organisées se feront sentir pendant plusieurs années. La sécurité a déjà atteint un nouveau point culminant dans l'organisation des activités et la programmation. Étant donné la nature même du terrorisme, il est peu probable que la menace disparaîtra ou s'atténuera de façon appréciable prochainement. D'autre part, c'est précisément en ce moment que le Canada (et sa capitale) a quelque chose à montrer au monde entier. Nous sommes la preuve vivante qu'une société diversifiée et multiculturelle peut s'épanouir dans la paix et la tolérance réciproque. La mission de la CCN consiste à trouver, au cours des prochaines années, des façons de transmettre ce message par le biais de l'environnement, des structures et des programmes de la région de la capitale nationale.

L'équipe du mois de mai 2001 : Patrice Bastien et Marie-France Boulet, services des finances.



Rendement financier

Faits saillants 2001-2002

produits d'exploitation : 34,6 millions \$
dépenses en immobilisations : 36,8 millions \$
charges d'exploitation : 105,2 millions \$
total des crédits : 101,9 millions \$

analyse

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires reçus en 2001-2002 s'élevaient à 101,9 millions de dollars, en hausse de 4,6 millions par rapport au total de 97,3 millions de dollars l'an dernier (voir tableau 1).

En 2001-2002, les crédits parlementaires de fonctionnement ont augmenté de 3,8 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, pour atteindre 52,7 millions. L'augmentation est principalement liée aux allocations permanentes, reçues à même les crédits supplémentaires, relativement aux salaires et aux avantages sociaux plus élevés (1,9 million) et au transfert additionnel de 1,0 million provenant des crédits en matière de subventions et de contributions et résultant d'une réaffectation des paiements tenant lieu d'impôt foncier.

Les crédits en immobilisations ont augmenté de 1,5 million de dollars pour atteindre 36,2 millions en 2001-2002. La hausse résulte en grande partie de crédits spéciaux reçus pour le projet de réaménagement des plaines LeBreton (12,0 millions de dollars) et pour la revitalisation de la rue Sparks (2,5 millions), nets d'un remodelage en immobilisations de 6,0 millions et d'un prêt de 5,0 millions reçus en 2000-2001 pour la réfection des immobilisations.

Les crédits en matière de subventions et de contributions ont diminué de 0,7 million de dollars pour s'établir à 13,0 millions, ce qui découle essentiellement de la réaffectation des paiements tenant lieu d'impôt foncier mentionnée ci-dessus.

Le total des crédits sera de 119,0 millions de dollars en 2002-2003, une augmentation de 17,1 millions par rapport à l'exercice 2001-2002. L'écart résulte principalement de l'allocation accrue de 46,7 millions de dollars pour le projet de réaménagement des plaines LeBreton (12,0 millions en 2001-2002), laquelle est en partie compensée par un remboursement de 2,9 millions de dollars du prêt obtenu en 2000-2001 et par une baisse de 11,0 millions des crédits approuvés pour la réhabilitation des résidences officielles (diagramme 1).

Tableau 1

	Crédits parlementaires (en milliers de dollars)		
	2001-2002	2000-2001	Écart
Fonctionnement	44 949 \$	40 108 \$	4 841 \$
Fonctionnement supplémentaire	7 721	8 763	(1 042)
Total partiel	52 670	48 871	3 799
Immobilisations	25 671	23 751	1 920
Immobilisations supplémentaires	10 563	10 999	(436)
Total partiel	36 234	34 750	1 484
Subventions et contributions	14 090	13 260	830
Subventions et contributions supplémentaires	(1 107)	424	(1 531)
Total partiel	12 983	13 684	(701)
Total des crédits	101 887 \$	97 305 \$	4 582 \$

Total des crédits

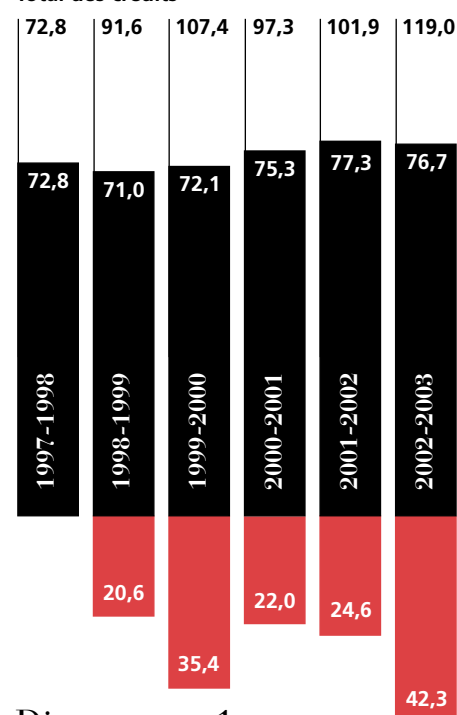


Diagramme 1
Crédits parlementaires
de 1997-1998 à 2002-2003
(en millions de dollars)

■ Crédits parlementaires
■ Ajustements uniques

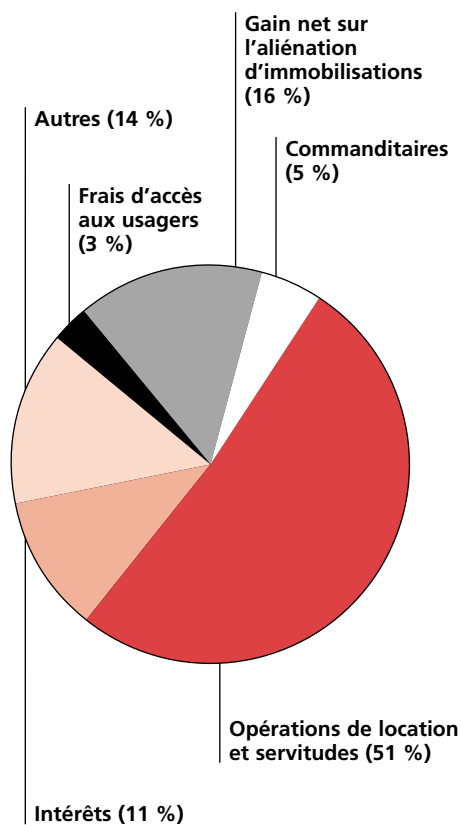


Diagramme 2
Source des produits d'exploitation en 2001-2002

Produits d'exploitation

Comme le montre l'État des résultats de la CCN, les produits d'exploitation étaient de 34,6 millions de dollars en 2001-2002, comparativement à 43,0 millions en 2000-2001, ce qui représente une diminution de 8,4 millions de dollars. Cette baisse provient essentiellement d'une diminution du gain net sur l'aliénation d'immobilisations (10,4 millions de dollars), partiellement compensée par une augmentation des revenus de location (2,1 millions). Celle-ci est liée directement à l'acquisition de propriétés génératrices de revenus, en particulier de propriétés sises sur les rues Sparks, Queen et Metcalfe. Les autres produits d'exploitation réalisés en 2001-2002 sont demeurés à des niveaux comparables à ceux de l'exercice précédent.

Comme l'illustre le diagramme 2, les revenus de location et de servitude continuent de représenter la plus importante source de produits d'exploitation (51 p. 100 cette année).

Alors que les crédits parlementaires tendent à se stabiliser (sans compter les ajustements uniques), les produits d'exploitation jouent un rôle important dans l'allègement des coûts croissants de fonctionnement de la CCN. En 1997-1998, les produits d'exploitation (mis à part le gain net sur l'aliénation d'immobilisations) comptaient pour près de 27 p. 100 du financement d'exploitation total de la CCN, et en 2001-2002, ce taux atteignait 31 p. 100. Le diagramme 3 illustre les efforts déployés par la CCN, au fil des ans, pour accroître les recettes qu'elle génère.

La CCN poursuit également ses efforts afin de maintenir à un niveau élevé ses revenus de commandite et d'obtenir des contributions accrues de ses partenaires et une plus grande participation des bénévoles. En 2001-2002, comme le montre le diagramme 4, les commandites en argent comptant pour l'ensemble des programmes de la CCN diminuaient légèrement à 1,2 million de dollars, par rapport au niveau sans précédent de 1,3 million atteint l'an dernier. Les programmes de la fête du Canada et du Bal de Neige ont attiré moins de commanditaires et des actions stratégiques ont été initiées afin de rehausser leur attrait et d'accroître leur potentiel de commercialisation.

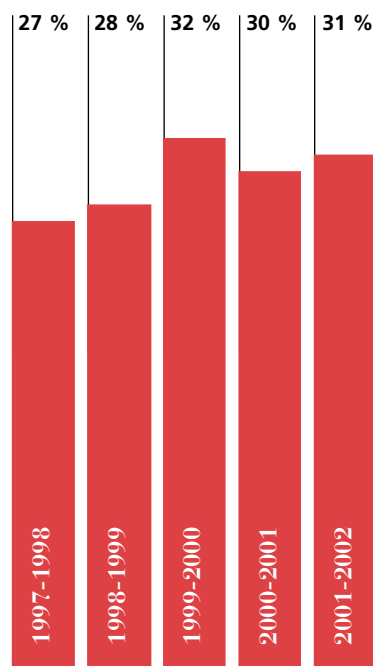


Diagramme 3
Produits d'exploitation de la CCN par rapport au financement total (Les crédits d'immobilisations et le gain net sur l'aliénation d'immobilisations sont exclus.)

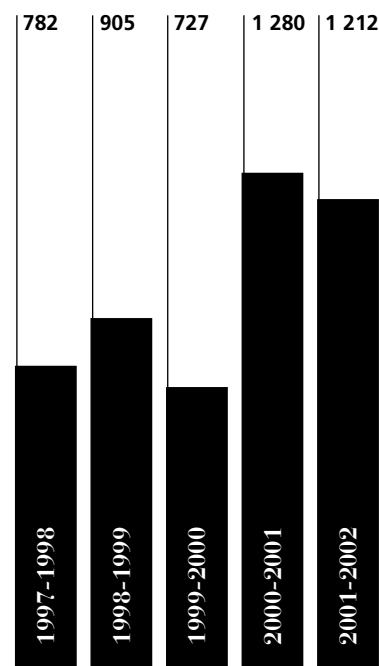


Diagramme 4
Commandites en argent comptant (en milliers de dollars)

Charges d'exploitation

Comme l'indique l'État des résultats de la CCN, les charges d'exploitation totales en 2001-2002 s'élèvent à 105,2 millions de dollars contre 97,9 millions pour l'exercice précédent. La hausse des dépenses de 3,2 millions de dollars au titre des biens et services résulte principalement d'une augmentation de 1,5 million liée au coût de renouvellement des contrats de gestion et d'entretien de propriétés ainsi qu'aux coûts associés aux propriétés nouvellement acquises. L'écart de 3,2 millions de dollars au chapitre des salaires et des avantages sociaux des employés est essentiellement attribuable à l'impact de la nouvelle convention collective rétroactive au 1^{er} janvier 2001 (1,4 million) et de l'augmentation des avantages sociaux (1,0 million).

La ventilation des charges de la CCN en 2001-2002 par catégorie est présentée au diagramme 5.

Les biens et services représentent la catégorie de charges la plus importante (45,8 millions de dollars). Viennent ensuite les salaires et les avantages sociaux des employés (31,1 millions de dollars), l'amortissement (15,5 millions de dollars) et les paiements tenant lieu d'impôt foncier (12,1 millions de dollars). Par le passé, les salaires et les avantages sociaux des employés constituaient la catégorie de charges la plus importante. Cependant, la situation a changé après que la CCN eut réduit ses effectifs et adopté des stratégies de commercialisation.

Chaque année, la CCN verse des paiements tenant lieu d'impôt foncier aux municipalités (et aux commissions scolaires au Québec). Le diagramme 6 présente la répartition des paiements par municipalité en 2001-2002.

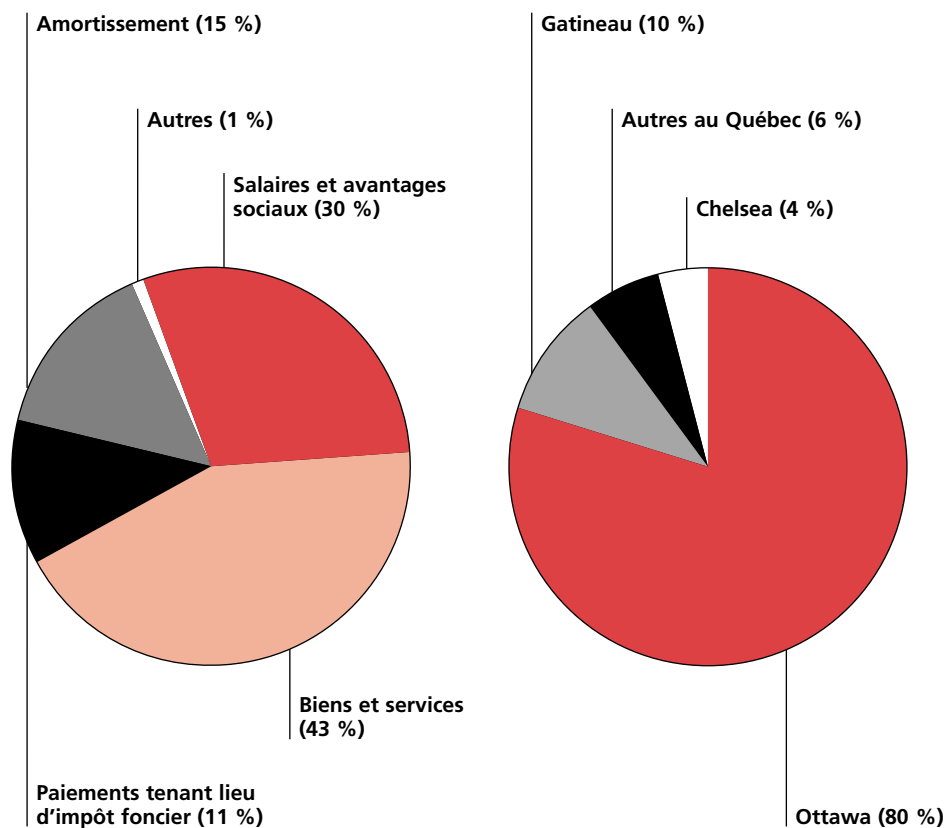


Diagramme 5
Ventilation des charges par catégorie
en 2001-2002

Diagramme 6
Paiements tenant lieu d'impôt foncier
en 2001-2002

Dépenses en immobilisations

En 2001-2002, la CCN a dépensé 36,8 millions de dollars pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations. Voici les projets les plus importants : les acquisitions reliées à la revitalisation de la rue Sparks (10,8 millions de dollars), la réfection du pont Champlain (9,5 millions), la réhabilitation des résidences officielles (5,7 millions) et le réaménagement des plaines LeBreton (2,1 millions).

Analyse budgétaire

Les tableaux suivants comparent les budgets de fonctionnement et des immobilisations aux résultats de 2001-2002 et démontrent les écarts budgétaires.

Comme le présente le tableau 2, l'excédent réel du financement sur les charges d'exploitation totalisait 20,4 millions de dollars à la fin de 2001-2002, soit une augmentation de 10,5 millions par rapport au budget. Une partie importante de l'écart est attribuable à la conversion en produit hors exploitation du solde d'une indemnité d'assurance (4,4 millions de dollars). Les autres éléments expliquant l'écart comprennent les économies au chapitre des charges d'exploitation et les engagements reportés aux exercices futurs (2,9 millions), les revenus d'intérêts accrus (1,4 million de dollars) et les recouvrements plus élevés des paiements tenant lieu d'impôt foncier provenant des propriétés louées (0,9 million).

Tableau 2

	Budget de fonctionnement 2001-2002 (en milliers de dollars)		
	Budget	Réel	Écart
Financement			
Crédits de fonctionnement	49 708 \$	50 549 \$	(841) \$
Crédits de subventions et contributions	12 983	12 983	0
Programme des résidences officielles	2 021	2 021	0
Revitalisation de la rue Sparks	100	100	0
Report	12 689	12 689	0
Revenus	24 968	31 688	(6 720)
Impact de la politique de capitalisation (transfert aux immobilisations)	(1 458)	(1 367)	(91)
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	699	639	60
	101 710	109 302	(7 592)
Charges			
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	17 149	16 209	940
Planification de la région de la capitale nationale	1 858	2 114	(256)
Gestion et aménagement des biens immobiliers	50 222	48 808	1 414
Services de l'entreprise	22 535	21 767	768
	91 764	88 898	2 866
Excédent du financement sur les charges	9 946 \$	20 404 \$	(10 458) \$

Comme l'indique le tableau 3, l'excédent de fin d'exercice du financement sur les dépenses en immobilisations s'élève à 40,2 millions de dollars pour 2001-2002, 16,3 millions de plus que le montant budgétisé. L'écart résulte surtout des obstacles environnementaux et de planification affectant le projet de réaménagement des plaines LeBreton (9,8 millions de dollars) ainsi que des changements au calendrier des travaux reportant à 2002-2003 l'achèvement du projet de reconstruction du pont Champlain (2,9 millions). De plus, les conditions du marché ont eu pour effet de limiter les acquisitions de propriétés liées au projet de revitalisation de la rue Sparks (2,7 millions de dollars) et le démarrage du projet en soi a aussi accusé un retard (2,1 millions). D'autres projets, y compris certains projets relatifs aux technologies de l'information, ont été reportés à 2002-2003 (10,5 millions de dollars). Finalement, les fonds devant provenir du Fonds d'acquisition et d'aliénation (11,7 millions de dollars) n'ont pas été requis vu les retards et les reports de projets susmentionnés.

Tableau 3

Budget des immobilisations 2001-2002
(en milliers de dollars)

	Budget	Réel	Écart
Financement			
Crédits en immobilisations	11 220 \$	11 220 \$	0 \$
Programme des résidences officielles	10 554	10 554	0
Réaménagement des plaines LeBreton	12 000	12 000	0
Revitalisation de la rue Sparks	2 460	2 460	0
Report	39 447	39 447	0
Impact de la politique de capitalisation (transfert provenant du fonctionnement)	1 458	1 367	91
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	11 714	0	11 714
	88 853	77 048	11 805
Dépenses			
Gestion et aménagement des biens immobiliers			
Boulevard de la Confédération	1 497	620	877
Pont Champlain	12 434	9 515	2 919
Réaménagement des plaines LeBreton	11 914	2 143	9 771
Revitalisation de la rue Sparks	2 372	228	2 144
Résidences officielles	7 150	5 744	1 406
Acquisitions de biens-fonds	13 516	10 833	2 683
Autres projets*	13 578	6 497	7 081
	62 461	35 580	26 881
Services de l'entreprise			
Équipement et technologies de l'information	2 403	1 228	1 175
	64 864	36 808	28 056
Excédent du financement sur les dépenses	23 989 \$	40 240 \$	(16 251) \$

* Comprend les projets en immobilisations des autres secteurs gérés en vertu du Programme pluriannuel d'immobilisations

L'employée du mois de mars 2002 : Thérèse St-Onge, coordinatrice du Bal de Neige.

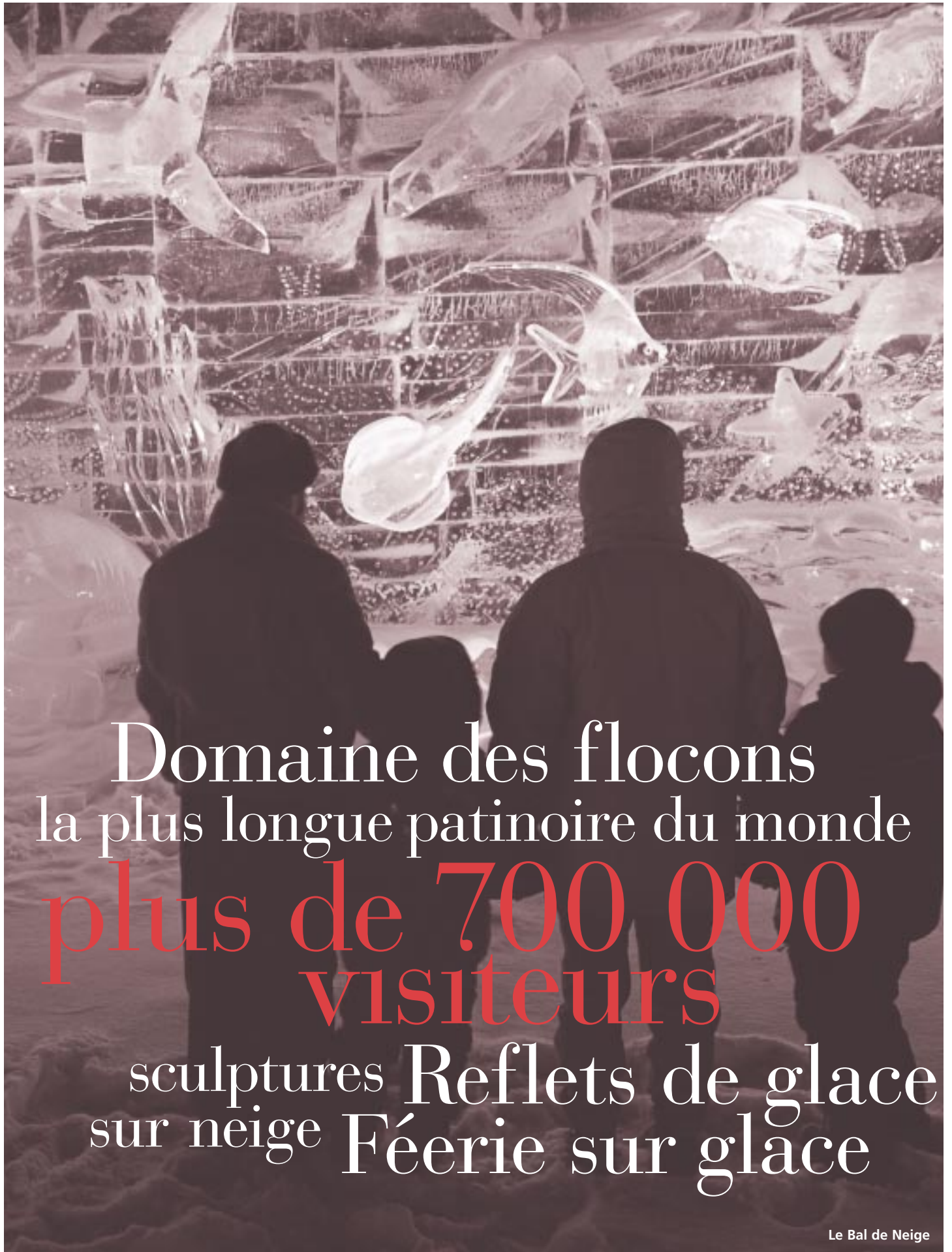


États financiers

2001-2002

10

20



Domaine des flocons
la plus longue patinoire du monde

plus de 700 000
visiteurs

sculptures Reflets de glace
sur neige Féerie sur glace

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

Les états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale (CCN) sont la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres du conseil d'administration. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent, s'il y a lieu, des estimations que la direction a faites au meilleur de son jugement. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle présentée dans les états financiers.

La direction a établi, et tient à jour, des registres comptables, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens de la CCN sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de l'entreprise, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer le rendement des systèmes d'information, des contrôles de gestion et des pratiques connexes.

Le vérificateur externe de la CCN, soit la vérificatrice générale du Canada, a vérifié les états financiers et en a fait rapport aux membres du conseil d'administration et à la ministre du Patrimoine canadien.

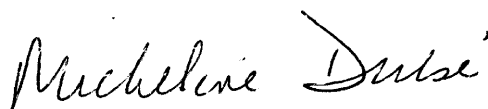
Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des états financiers principalement par l'entremise du Comité de vérification et d'évaluation où seuls ses membres siègent. Ce comité rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes, pour examiner les questions de rapports financiers et en discuter. Les vérificateurs internes et externes ont accès sans restriction au Comité de vérification et d'évaluation de la CCN, en présence ou non de la direction.

Le président,

La vice-présidente des Services généraux
et de la gestion de l'information,



Marcel Beaudry



Micheline Dubé

Le 31 mai 2002



Rapport du vérificateur

À la Ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan de la CCN au 31 mars 2002 et les états des résultats, de l'actif du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission de la capitale nationale (CCN). Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CCN au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la comptabilisation de l'obligation au titre des indemnités pour accidents du travail expliqué à la note 3 afférente aux états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la CCN dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Shahid Minto, CA, vérificateur général adjoint
Ottawa, Canada
Le 31 mai 2002

Commission de la capitale nationale Bilan au 31 mars	(en milliers de dollars)	
	2002	2001
Actif		
À court terme		
Espèces et quasi-espèces (note 4)	29 377 \$	36 577 \$
Placements temporaires (note 4)	70 595	34 404
Débiteurs		
Ministères et organismes fédéraux	3 490	15 912
Locataires et autres	6 452	3 270
Frais payés d'avance	2 774	3 268
	112 688	93 431
Compte en fiducie (note 5)	-	4 393
Débiteurs à long terme (note 6)	5 787	-
Immobilisations (note 7)	468 619	447 137
	587 094 \$	544 961 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	1 565 \$	2 050 \$
Autres	19 162	15 015
Tranche à court terme de la provision pour nettoyage environnemental (note 13)	9 834	2 999
	30 561	20 064
Provision pour nettoyage environnemental (note 13)	24 551	26 396
Avantages sociaux futurs (note 8)	4 725	3 279
Incitatif de location reporté	3 226	3 408
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	3 180	3 174
Autres passifs à long terme	1 948	-
Indemnité d'assurance reportée (note 5)	-	4 393
	68 191	60 714
Engagements et éventualités (notes 12 et 13)		
Avoir du Canada	518 903	484 247
	587 094 \$	544 961 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

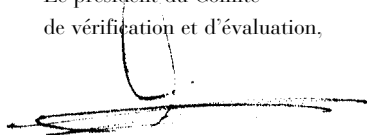
Approuvé par le conseil d'administration

Le président,

Le président du Comité
de vérification et d'évaluation,



Marcel Beaudry



Irving Schwartz

Commission de la capitale nationale

État des résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

2002 2001

Produits

Opérations de location et servitudes	17 621 \$	15 475 \$
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	5 438	15 804
Intérêts	3 647	3 882
Commanditaires		
Commandites monétaires	1 212	1 280
Commandites en biens et services	653	1 187
Sous-location du siège social	1 281	1 191
Frais d'accès aux usagers	1 126	1 081
Autres produits et recouvrements	3 629	3 124

34 607 43 024

Charges d'exploitation (notes 9 et 10)

Gestion et aménagement des biens immobiliers	62 319	57 796
Services de l'entreprise	22 632	21 007
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	18 119	17 015
Planification de la région de la capitale nationale	2 114	2 079

105 184 97 897

Coût d'exploitation avant crédits parlementaires

et produit hors exploitation	(70 577)	(54 873)
Crédits parlementaires (note 11)	65 653	62 555

(Perte) bénéfice avant produit hors exploitation

Produit hors exploitation	(4 924)	7 682
Indemnité d'assurance (note 5)	4 438	-

(Perte nette) bénéfice net

(486) \$ 7 682 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de la capitale nationale

État de l'avoir du Canada

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

2002 2001

Exploitation

Solde au début de l'exercice	480 297 \$	436 990 \$
Ajustement du solde au début de l'exercice		
Modification de convention comptable (note 3)	(1 451)	-
Solde au début de l'exercice redressé	478 846	436 990
(Perte nette) bénéfice net	(486)	7 682
Transfert d'immobilisations du gouvernement du Canada	-	875
Crédits parlementaires pour l'acquisition et		
l'amélioration des immobilisations (note 11)	36 234	34 750
Solde à la fin de l'exercice	514 594	480 297

Fonds Canadiana (note 1)

Solde au début de l'exercice	3 950	3 648
Dons	359	302
Solde à la fin de l'exercice	4 309	3 950

Solde total à la fin de l'exercice

518 903 \$ 484 247 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission de la capitale nationale

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

2002 2001

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires		
liés aux activités d'exploitation	70 578 \$	56 531 \$
Rentrées de fonds provenant des opérations		
de location et servitudes	16 685	15 194
Rentrées de fonds provenant des autres opérations	5 242	8 025
Paiements aux fournisseurs et aux employés	(84 709)	(84 342)
Intérêts reçus	3 547	3 937

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

11 343 (655)

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Acquisition et amélioration des immobilisations	(35 425)	(35 973)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	4 095	18 981
Acquisition de placements temporaires	(66 079)	(34 404)
Encaissement de placements temporaires	34 404	-
Déboursés pour le nettoyage environnemental	(168)	(201)

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

(63 173) (51 597)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires		
pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	41 233	29 751
Encaissement pour la parité salariale	3 688	-
Déboursés pour la parité salariale	(323)	(3 697)
Rentrées de fonds pour le Fonds Canadiana	32	18

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

44 630 26 072

Diminution des espèces et quasi-espèces

(7 200) (26 180)

Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice

36 577 62 757

Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice

29 377 \$ 36 577 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

au 31 mars 2002

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958). La CCN est une société d'État mandataire sans capital-actions nommée en vertu des dispositions de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée en 1988 dans la *Loi sur la capitale nationale*, est la suivante :

Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;

Organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

En plus de ces objectifs, en 1988, la Loi a confié à la CCN un important pouvoir additionnel : coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadina afin d'encourager les Canadiens à participer au développement des résidences officielles en tant que hauts lieux d'histoire et de réussite canadiennes.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et respectent les conventions suivantes :

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces consistent en des espèces et des placements très liquides qui, à la date de leur acquisition, ont des échéances de moins de trois mois.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés, comme un transfert d'immobilisations, à leur valeur marchande au moment de l'acquisition ou à la valeur nominale si la valeur marchande peut difficilement être établie. Les antiquités et les œuvres d'art reçues sous forme de dons par le Fonds Canadina et la CCN sont inscrites, comme un don d'immobilisations, à la valeur marchande au moment du don. Si la valeur marchande peut difficilement être établie, l'opération est inscrite à la valeur nominale. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont capitalisées.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations utilisées est imputé à l'exploitation en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations et de leur durée de vie utile prévue qui s'établit comme suit :

Immeubles	3, 5 et 20 ans
Promenades, ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	20 et 25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Outillage et matériel	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Antiquités et œuvres d'art	Néant
Matériel informatique et de communication	3 ans

Opérations non monétaires

Lorsqu'un échange d'actifs a lieu et qu'il y a un changement dans l'usage de l'actif détenu, l'opération est comptabilisée à la juste valeur de l'actif reçu. S'il n'y a aucun changement dans l'usage de l'actif, l'opération est inscrite à la valeur comptable de l'actif cédé. Lorsqu'il y a un échange de biens ou de services, l'opération est comptabilisée à la juste valeur des biens ou des services reçus. Si la juste valeur des biens ou des services cédés peut être établie plus clairement, cette juste valeur est utilisée pour comptabiliser l'opération.

Régime de retraite

Les employés de la CCN participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la CCN au régime se limitent à 2,14 fois le montant des cotisations versées par les employés au titre des services rendus au cours de l'exercice et de certains services passés. Ces cotisations totalisant 3,044 millions de dollars (2,595 millions en 2001) représentent l'obligation totale de la CCN au titre du régime de retraite et sont portées aux comptes de façon courante. Aux termes des lois actuelles, la CCN n'est pas tenue de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

Obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi

En règle générale, les employés accumulent leurs indemnités de cessation d'emploi au cours de leurs années de service et les perçoivent à leur départ ou à leur retraite. L'obligation est établie par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et à partir des meilleures estimations de la direction à l'égard de la progression des salaires, du taux d'actualisation et de la durée résiduelle moyenne des salariés qui devraient normalement toucher des indemnités. La direction constate la variation du passif établi par calculs actuariels et les gains ou pertes actuariels au cours de l'exercice où ils surviennent.

Obligation au titre des indemnités pour accidents de travail

La CCN assume tous les risques résultant des demandes d'indemnité pour accidents de travail des employés. La CCN reconnaît la valeur actualisée de l'obligation au titre des indemnités pour accidents de travail qui est établie à partir des meilleures estimations de la direction et des données actuarielles obtenues de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail.

Incitatif de location reporté

La CCN loue l'espace où est situé son siège social. Les frais de déménagement ainsi que les améliorations locatives importantes qui ont été engagés par le bailleur afin de satisfaire aux besoins de la CCN ont été comptabilisés à la date d'entrée en vigueur du bail et sont amortis sur la durée du bail.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation et pour les subventions et contributions versées aux autres paliers de gouvernement et autres organismes sont inscrits à l'état des résultats de l'exercice pour lequel ils sont approuvés. Les crédits parlementaires alloués pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations sont crédités à l'avoir du Canada puisqu'ils représentent l'investissement permanent du Canada dans la CCN.

Provision pour nettoyage environnemental

La CCN comptabilise une provision pour nettoyage environnemental dans les situations où elle a l'obligation, ou il est probable qu'elle ait l'obligation, de payer des coûts associés à la gestion du risque et des coûts de décontamination et d'enlèvement du matériel contaminé pour des sites contaminés et lorsque les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable à la suite d'une évaluation environnementale approfondie. Ces coûts peuvent différer selon l'utilisation du sol.

Expropriations foncières non réglées

Les expropriations foncières non réglées sont inscrites selon des évaluations de biens immobiliers faites par des évaluateurs agréés et d'autres experts de divers domaines et incluent les charges connexes payées dans le cadre du processus d'expropriation.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés en date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et charges d'exploitation comptabilisés durant l'exercice. La provision pour le nettoyage environnemental, les avantages sociaux futurs, les expropriations foncières et échanges de terrains non réglés, la durée de vie utile des immobilisations et les éventualités sont les postes les plus importants pour lesquels des estimations et des hypothèses ont été faites.

3. Modification de convention comptable

En date du 1^{er} avril 2001, la CCN a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés relativement à la comptabilisation des avantages sociaux futurs pour la constatation de l'obligation au titre des indemnités pour accidents de travail. Une obligation a donc été comptabilisée au 31 mars 2002. Avant le 1^{er} avril 2001, la CCN ne comptabilisait aucune obligation. L'incidence de cette modification de convention comptable a été enregistrée rétroactivement par une diminution du solde d'ouverture de l'actif du Canada sans retraitement des états financiers des exercices antérieurs. Le solde d'ouverture de l'état de l'actif du Canada a diminué de 1,451 million de dollars alors que le passif pour avantages sociaux futurs a augmenté du même montant.

4. Espèces et quasi-espèces et placements temporaires

La politique de la CCN est d'investir les excédents temporaires d'encaisse sous forme de certificats de dépôt, de bons du Trésor et d'acceptations bancaires de courte durée dans des institutions financières canadiennes. Ces placements sont enregistrés au coût.

Espèces et quasi-espèces

Au 31 mars 2002, les espèces et quasi-espèces incluent des certificats de dépôt et des acceptations bancaires totalisant 28,521 millions de dollars (35,151 millions en 2001) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,1 p. 100 (5,3 p. 100 en 2001) et ont, en moyenne, une durée de 3 mois (3 mois en 2001). La juste valeur des espèces et quasi-espèces est similaire à la valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

Placements temporaires

Au 31 mars 2002, les placements temporaires incluent des certificats de dépôt et des acceptations bancaires totalisant 66,079 millions de dollars (34,404 millions en 2001) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,7 p. 100 (5,7 p. 100 en 2001) et ont, en moyenne, une durée de 7 mois (8 mois en 2001). La juste valeur de ces placements temporaires est similaire à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine. Le solde des placements temporaires est composé d'obligations qui totalisent 4,516 millions de dollars à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,6 p. 100 et dont la juste valeur est de 4,751 millions de dollars.

Fonds gardés séparément

Les espèces et quasi-espèces et les placements temporaires totalisent 99,972 millions de dollars (70,981 millions en 2001). Les fonds suivants, au montant de 76,355 millions de dollars (61,231 millions en 2001), sont gardés séparément :

- des dons en argent versés au Fonds Canadiana s'élevant à 8 539 dollars (11 748 dollars en 2001);
- des fonds de 17,609 millions de dollars (24,326 millions en 2001) dans le but d'acquérir et d'échanger des terrains le long du mail de la rue Sparks, à Ottawa, conformément à l'approbation du gouverneur en conseil;
- des fonds de 2,145 millions de dollars pour la revitalisation de la rue Sparks, à Ottawa;
- des fonds de 13,822 millions de dollars (9,381 millions en 2001) pour la réfection des résidences officielles;
- des fonds de 9,771 millions de dollars pour le réaménagement des plaines LeBreton;
- des fonds de 32,999 millions de dollars (27,512 millions en 2001) pour l'acquisition de biens immobiliers ou le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil. Au cours de l'exercice, les produits d'aliénation et les revenus d'intérêts ont totalisé 6,126 millions de dollars (19,824 millions en 2001) et les dépenses afférentes ont été de 0,639 million de dollars (0,893 million en 2001).

5. Indemnité d'assurance

La CCN avait reçu des fonds d'une société d'assurances par suite d'une réclamation en dommages découlant de blessures subies dans un accident par une employée de la CCN. Ces fonds, versés à la CCN pour couvrir les coûts liés au règlement de cette demande d'indemnisation, ont été administrés par une firme de gestion de placements indépendante. Les revenus réalisés sont demeurés dans le compte en fiducie et ont été reportés jusqu'à ce que les dépenses soient engagées. En février 2002, l'obligation de la CCN a pris fin à la suite du décès de cette employée. Par conséquent, le solde des fonds a été transféré à la CCN et il est présenté dans les placements temporaires au bilan.

6. Débiteurs à long terme

Les débiteurs à long terme incluent la valeur actualisée des services à recevoir de 3,327 millions de dollars pour l'entretien de parcs et de routes de la CCN jusqu'en 2022. Ce poste inclut également des services à recevoir de 2,460 millions de dollars pour l'amélioration de propriétés de la CCN.

7. Immobilisations

	(en milliers de dollars)				(en milliers de dollars)		
	31 mars 2002		31 mars 2001		31 mars 2001		
	Terrains	Immeubles et infrastructures	Matériel	Coût total	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains, immeubles et infrastructures ^{1,3}							
Céinture de verdure	28 737 \$	35 810 \$	\$	64 547 \$	25 025 \$	39 522 \$	40 724 \$
Parc de la Gatineau	19 520	16 649		36 169	9 905	26 264	26 615
Promenades	33 555	108 249		141 804	56 283	85 521	88 007
Parcs	26 457	52 903		79 360	26 495	52 865	58 093
Ponts et voies d'accès	1 741	66 729		68 470	22 259	46 211	37 929
Lieux historiques	158	51 999		52 157	28 813	23 344	19 673
Installations de loisirs	17 559	20 531		38 090	12 191	25 899	26 343
Propriétés louées	60 271	49 268		109 539	26 908	82 631	76 068
Propriétés de développement	49 458	7 234		56 692	3 435	53 257	46 607
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	3 181			3 181		3 181	3 174
Immeubles d'administration et de services	4 477	15 410		19 887	10 215	9 672	9 822
	245 114	424 782		669 896	221 529	448 367	433 055
Moins : provision pour les cessions ²	(1 838)			(1 838)		(1 838)	(1 838)
	243 276	424 782		668 058	221 529	446 529	431 217
Améliorations locatives		16 527		16 527	3 802	12 725	6 694
Matériel							
Outillage et matériel			8 819	8 819	7 984	835	689
Mobilier et matériel de bureau			4 187	4 187	3 406	781	1 077
Véhicules			1 092	1 092	516	576	439
Matériel informatique et de communications			10 767	10 767	8 840	1 927	1 959
Antiquités et œuvres d'art							
Fonds Canadina			4 301	4 301		4 301	3 939
Autres			945	945		945	1 123
			30 111	30 111	20 746	9 365	9 226
Total	243 276 \$	441 309 \$	30 111 \$	714 696 \$	246 077 \$	468 619 \$	447 137 \$

1. Le coût total des terrains, immeubles et infrastructures inclut 41 millions de dollars de construction en cours.

2. La provision pour les cessions vise les biens immobiliers devant être cédés en vertu d'accords passés avec la province de Québec. Il s'agit notamment des terrains cédés pour l'aménagement des voies d'accès au pont Macdonald-Cartier et pour l'emprise de la route 550 en échange d'autres terrains.

3. La CCN a identifié des terrains et immeubles excédentaires qu'elle a l'intention d'aliéner. Au 31 mars 2002, leur valeur comptable nette se chiffre à 13 millions de dollars.

8. Avantages sociaux futurs

La CCN offre à ses salariés un régime d'indemnités de cessation d'emploi et pour accidents de travail. Les obligations pour ces indemnités représentent un passif non capitalisé.

Obligation au titre des indemnités de cessation d'emploi

En général, les indemnités de cessation d'emploi sont fondées sur le nombre d'années de service des employés et sur leur taux de rémunération. La valeur actualisée des indemnités et la charge de l'exercice sont établies par l'actuaire de la CCN selon des hypothèses fournies par la direction. Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer les obligations de la CCN sont un taux d'actualisation de 5,68 p. 100 (5,85 p. 100 en 2001), une progression des salaires de 3 p. 100 (3,3 p. 100 en 2001) et une durée de vie active résiduelle moyenne des salariés de 11,00 années (11,64 années en 2001). L'obligation de 3,4 millions de dollars (3,3 millions en 2001) pourrait varier de façon significative au cours des exercices à venir si les hypothèses sur lesquelles repose l'évaluation étaient fortement modifiées. L'état des résultats comprend une charge de 567 464 dollars (495 513 dollars en 2001) pour le coût des indemnités de l'exercice. Les indemnités versées aux employés au cours de l'exercice ont totalisé 316 701 dollars (84 661 dollars en 2001).

Obligation au titre des indemnités pour accidents de travail

L'obligation exclut les frais d'administration futurs et elle est présentée sur une base actualisée dont la valeur est établie à partir des données actuarielles de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail. L'obligation de 1,3 million de dollars pourrait varier de façon significative au cours des exercices à venir si les hypothèses sur lesquelles repose l'évaluation étaient fortement modifiées. L'état des résultats comprend une charge de 190 010 dollars (105 679 dollars en 2001) pour le coût des indemnités de l'exercice.

9. Définitions et objectifs des secteurs

Les activités de la CCN sont regroupées en quatre secteurs pour lesquels des objectifs à court, à moyen et à long termes reliés au mandat et à la mission de la CCN ont été fixés. Les objectifs à long terme de chacun des secteurs sont les suivants :

Gestion et aménagement des biens immobiliers

Gérer et protéger les biens d'intérêt national afin de les préserver pour les générations futures.

Services de l'entreprise

Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services à tous les autres secteurs d'activité.

Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de contacts en matière de communications et d'activités de rayonnement et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant d'apprécier le patrimoine canadien, la culture et les réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

Planification de la région de la capitale nationale

Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

10. Charges d'exploitation

Résumé des charges ventilées par poste principal	(en milliers de dollars)	
	2002	2001
Salaires et avantages sociaux	31 143 \$	27 988 \$
Biens et services	45 776	42 572
Biens et services en nature	653	1 187
Subventions tenant lieu d'impôt foncier	12 133	11 506
Amortissement	15 479	14 644
	105 184 \$	97 897 \$

11. Crédits parlementaires

	(en milliers de dollars)	
	2002	2001
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation reçus durant l'exercice	64 185 \$	56 531 \$
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations reçus durant l'exercice	36 234	29 751
Crédits parlementaires à recevoir à la fin de l'exercice	1 468	11 023
	101 887 \$	97 305 \$
Affectés comme suit :		
Crédits parlementaires constatés à l'état des résultats	65 653 \$	62 555 \$
Crédits parlementaires constatés à l'état de l'avoir du Canada	36 234	34 750
	101 887 \$	97 305 \$

12. Engagements

La CCN a conclu des accords de prestation de services et des baux de location de matériel et de bureaux. Les accords totalisent 159 millions de dollars (163,1 millions en 2001) et comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en 2020. La CCN a aussi privatisé la gestion et l'entretien d'une partie de ses terrains et propriétés dans le cadre de l'Examen des programmes du gouvernement fédéral. Des contrats totalisant 27,3 millions de dollars (24,2 millions en 2001) ont été octroyés. Ces contrats viennent à échéance en 2006-2007.

Les paiements annuels minimaux sur ces accords pour les cinq prochains exercices s'établissent approximativement comme suit :

(en milliers de dollars)	
2002-2003	17 574 \$
2003-2004	12 823 \$
2004-2005	8 342 \$
2005-2006	7 726 \$
2006-2007	7 689 \$

La CCN a conclu des marchés pour des dépenses en immobilisations dont la valeur approximative est de 21 millions de dollars (13,5 millions en 2001). Les paiements aux termes de ces marchés devraient se faire au cours des cinq prochains exercices.

13. Éventualités

Réclamations

Des réclamations ont été déposées contre la CCN pour un montant d'environ 5,4 millions de dollars (5,9 millions en 2001), excluant les intérêts et autres coûts, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la CCN est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

Protection de l'environnement

À partir du Cadre de gestion environnementale et du programme d'acquisition et d'aliénation, la CCN a classé par ordre de priorité 1 535 sites qui feront l'objet d'une évaluation environnementale. Suivant une évaluation préliminaire de 717 de ces propriétés, des études plus approfondies ont été entreprises pour un certain nombre de ces propriétés afin de déterminer le degré de décontamination requis. Selon les études plus approfondies terminées à ce stade-ci, la CCN évalue le passif et l'éventualité pour le nettoyage environnemental à 34,4 millions de dollars (29,4 millions en 2001) et à 32,4 millions de dollars (44,8 millions en 2001) respectivement. L'éventualité montre les coûts présumés ou les coûts supplémentaires potentiels liés à des situations où il est incertain que la CCN soit dans l'obligation de déboursier, ou il est peu probable que la CCN débourse, le plein montant des coûts de décontamination.

14. Opérations entre apparentés

La CCN est apparentée, au chapitre de la propriété en commun, à tous les ministères, tous les organismes et toutes les sociétés d'État du gouvernement du Canada et elle est financée principalement par le Parlement du Canada.

En plus des opérations énoncées ci-après et de celles présentées ailleurs dans les états financiers, la CCN, dans le cours normal de ses activités, effectue diverses opérations avec ces entités de l'État. Ces opérations découlent de l'exploitation courante et sont conformes à l'usage commercial habituel applicable à toute personne et à toute entreprise. Des dépenses de 10,7 millions de dollars (10,7 millions en 2001) ont été engagées pour des services publics, des locations d'espaces, des achats de services et d'immobilisations et des revenus de 4,9 millions de dollars (3,2 millions en 2001) provenant de prestations de services, d'opérations de location et de ventes de biens immobiliers ont été gagnés.

15. Juste valeur des instruments financiers

En plus de ce qui est déjà décrit à la note 4 à ce sujet, la juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer est similaire à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

16. Chiffres correspondants

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Annexe I : Le conseil d'administration et les comités de la CCN

Au 31 mars 2002

Conseil d'administration

Président

Marcel Beaudry, Gatineau (Qc)

Du 2 septembre 1999 au 1^{er} septembre 2006

Vice-présidente

Heather Chiasson, Ottawa (Ont.)

Du 20 septembre 1999 au 19 septembre 2002

Membres du Conseil

Jacques Carrière, Gatineau (Qc)

Du 7 décembre 1999 au 6 décembre 2002

Dana B. Clendenning, Fredericton (N.-B.)

Du 22 août 2000 au 21 août 2003

Marc Denhez, Ottawa (Ont.)

Du 16 mars 1999 au 15 mars 2002

Eric A. Denhoff, Victoria (C.-B.)

Du 16 janvier 2002 au 15 janvier 2005

Roland des Groseilliers, Ottawa (Ont.)

Du 12 janvier 2001 au 11 janvier 2004

Ruth Carol Feldman, Winnipeg (Man.)

Du 10 mars 2001 au 9 mars 2004

Michael E. Kusner, Gormley (Ont.)

Du 18 mars 2001 au 17 mars 2004

Norma J. Lamont, Ottawa (Ont.)

Du 23 janvier 1999 au 22 janvier 2002

Marc Letellier, Québec (Qc)

Du 12 décembre 1999 au 11 décembre 2002

François Pichard, Gatineau (Qc)

Du 4 mai 1999 au 3 mai 2002

Nancy Power, Edmonton (Alb.)

Du 28 novembre 1998 au 27 novembre 2001

Irving Schwartz, Sydney (N.-É.)

Du 29 octobre 1999 au 28 octobre 2002

Ruth A. Spence, Yellowknife (T.N.-O.)

Du 23 octobre 2001 au 22 octobre 2004

Comité directeur

Président

Marcel Beaudry

Vice-présidente

Heather Chiasson

Membres

Marc Letellier

Nancy Power

Irving Schwartz

Comité de vérification et d'évaluation

Président

Irving Schwartz

Membres

Jacques Carrière

Dana B. Clendenning

Ruth Carol Feldman

Norma J. Lamont

François Pichard

Membre d'office

Marcel Beaudry

Comité d'examen des traitements

Présidente

Norma J. Lamont

Membres

Ruth Carol Feldman

Nancy Power

Irving Schwartz

Comité consultatif du marketing et de la programmation

Présidente

Virginia Greene, marketing, Vancouver (C.-B.)

Vice-président

Raymond M. Hébert, professeur, Winnipeg (Man.)

Membres

Jean-Pierre Arvisais, marketing, Blainville (Qc)

Jules Duguay, activités, Québec (Qc)

Chad Gaffield, professeur, Ottawa (Ont.)

Heather MacLellan, interprétation,

St. John's (T.-N.)

Duncan McKie, médias et marketing,

Toronto (Ont.)

Membres du conseil d'administration

Roland des Groseilliers

Eric A. Denhoff

Membre d'office

Marcel Beaudry

Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Présidente

Carolyn Woodland, architecte paysagiste,

Etobicoke (Ont.)

Vice-président

Claude Provencher, urbaniste, Montréal (Qc)

Membres

Larry B. Beasley, urbaniste, Vancouver (C.-B.)

Peter Busby, designer urbain, Vancouver (C.-B.)

William R. Green, promoteur immobilier,

Mont-Tremblant (Qc)

Gilles Larose, architecte, Montréal (Qc)

Brian MacKay-Lyons, architecte, Halifax (N.-É.)

Lawrence R. Paterson, architecte paysagiste,

Okotoks (Alb.)

Donald Schmitt, architecte, Toronto (Ont.)

David Witty, urbaniste, Winnipeg (Man.)

Membres du conseil d'administration

Michael Kusner

Marc Letellier

Membre d'office

Marcel Beaudry

Comité consultatif des résidences officielles du Canada

Présidente

Julia Reitman, Montréal (Qc)

Vice-président

Daniel Brisset, Montréal (Qc)

Membres

Carol Gault, Calgary (Alb.)

J. André Perrier, Gatineau (Qc)

Jean-François Sauvé, Montréal (Qc)

Membres du conseil d'administration

Marc Denhez

Ruth A. Spence

Membre d'office

Marcel Beaudry

Le Fonds Canadiana

Président

Paul C. LaBarge

Vice-président

Agnes Benidickson, C.C.

Membres

Marian Bradshaw

Joan Carlisle-Irving

Benoît Côté

Willie C. W. J. Eliot, C.M.

Maurice A. Forget, C.M.

Ruth Goldbloom, O.C.

Peggy McKercher, C.M.

John C. Perlin, C.V.O.

Gerald Pittman

Barbara Poole

Kathleen Richardson, C.C.

Membre d'office :

Marcel Beaudry

Observatrice :

Julia Reitman

Annexe II : Partenaires et commanditaires de la CCN

La réussite des programmes et des activités de la Commission de la capitale nationale (CCN) dépend grandement du soutien et des contributions de ses nombreux partenaires et commanditaires. Au cours des dix dernières années, la CCN a profité d'un solide réseau de collaborateurs. Elle saisit l'occasion pour reconnaître et remercier les organismes dont la liste suit, lesquels ont permis l'organisation de programmes et d'activités en 2000-2001.

Partenaires de la CCN

Action Mines Canada	Musée canadien de la photographie contemporaine	CFGO/CJM Chum (Ottawa) Inc.
Administration du Tourisme et des Congrès d'Ottawa (ATCO)	Musée canadien des civilisations	CFRA/KOOL/MAJIC FM Division
Agence canadienne de développement international	Musée canadien du ski	CHUM Group Radio
Agence spatiale canadienne	Musée de l'agriculture du Canada — Ferme expérimentale centrale	Corangamite
Ambassade de Norvège	Musée de l'aviation du Canada	Cycle Power
Archives nationales du Canada	Musée de la monnaie de la Banque du Canada	Cyclo-sportif G.M. Bertrand
Association olympique canadienne	Musée des beaux-arts du Canada	Cyco's
Association paralympique du Canada	Musée des sciences et de la technologie du Canada	EDS Canada
Association touristique de l'Outaouais (ATO)	National Capital Balloon Club	Em Promo-Marketing
Banque du Canada	OC Transpo	Enbridge Consumers Gas
Bell Canada	Office national du film du Canada	Ford du Canada Limitée
Bibliothèque du Parlement	Parcs Canada	Foster's Sport Centre
Bibliothèque nationale du Canada	Sénat du Canada	Fresh Air Experience
Blissymbolics Communication International	Service d'urgence d'Ottawa	Full Cycle
Casino du Lac-Leamy	Service de police d'Ottawa	GE Canada
Centre de recherches sur les communications Canada	Service de police de Gatineau	Gowlings
Centre national des Arts	Service des incendies d'Ottawa	Groupe LGS
Chambre des communes	Société de transport de l'Outaouais	Haut-commissariat du Canada, Canberra
Club Rotary d'Ottawa	Société Radio-Canada	Honda Canada Ltée
Conseil des arts du Canada	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	Inventa Sales & Promotions Ltd.
Cour suprême du Canada	UNICEF Canada	Kodak Canada Inc.
CRDI — Groupe des micronutriments	Ville d'Ottawa	KPMG
Développement des ressources humaines Canada	Ville de Gatineau	Les Producteurs de poulet du Canada
Élections Canada	World Exchange Plaza	Loeb Canada
Free the Children	ZAC du marché By	Mess des Officiers de l'Aviation Royale du Canada
Gendarmerie royale du Canada	ZoneSports	MétéoMédia
La Société du timbre de Pâques	Sociétés commanditaires de la CCN	Monnaie royale canadienne
Légion royale canadienne	Accenture Inc.	Montclair
Les Clubs Kin du Canada	Air Canada	Mouton Cadet du Baron Philippe de Rothschild
Mail de la rue Sparks	Alcatel Canada Inc.	Musée canadien des enfants
MBM Productions	Award Cycle & Sports	NAV Canada
Med-Eng Systems Inc.	Banque de développement du Canada	Nestlé Canada Inc.
Médecins sans frontières	Bauer Nike Hockey	Pecco's Velos
Ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes	BeaverTails Canada Inc.	Pizza Pizza
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	Bell Globemedia	RBC Groupe Financier
Ministère du Patrimoine canadien	BGM Imaging Inc.	Rideau Centre
Monnaie royale canadienne	Bicyclinique	Rogers AT&T Téléphonie sans fil
Musée canadien de la guerre	Brasserie Molson	Société canadienne des postes
Musée canadien de la nature	Canada 3000	Société dentaire d'Ottawa
	Canadian Community Newspaper Association	Société de transport de l'Outaouais
	Casino du Lac-Leamy — Loto Québec	Société du groupe d'embouteillage Pepsi (Canada)
		Southbank Dodge Chrysler Ltd.

Sport Exchange Outaouais
Sports Wrightville
Stoney Ridge Winery
Stuart Energy Systems Inc.
Télétoon Canada Inc.
Terrapro Corporation
The Weather Network
TMG Solutions
Tommy & Lefebvre
Université d'Ottawa — MBA pour cadres
VIA Rail Canada
Vins Philippe Dandurand
ZIM Technologies International Inc.

**Hôtels et restaurants
commanditaires de la CCN**

Albert at Bay Suite Hotel
ARC the.hotel
Best Western Hotel Jacques Cartier
Best Western Victoria Park Suites
Bistro 115
Blue Cactus Bar & Grill
Bravo Bravo Ristorante
Buffalo Charlie's II Bar & Grill
Buffalo Charlie's III Bar & Grill
Capital Hill Hotel & Suites
Cartier Place Suite Hotel
Coasters Seafood Grill
Coffee Revolution
Courtyard Restaurant
Crowne Plaza Ottawa
D'Arcy McGee's Irish Pub
Dancing Mermaid
Delta Ottawa Hotel & Suites
Double Decker's Pub Market Diner
Earl of Sussex Pub
Embassy Hotel & Suites
Embassy West Hotel Conference Centre
Excellent Eateries Group
Fairmont Château Laurier
Four Points par / by Sheraton
Hard Rock Café
Hilton Lac Leamy
Holiday Inn Plaza La Chaudière Hull/Ottawa
Hooker's BeaverTails
Howard Johnson Hotel Ottawa City Centre
Las Palmas Restaurant — Ottawa
Les Suites Hotel Ottawa
Lone Star Café
Lord Elgin Hotel
Mamma Grazzi's

Maxwell's Bistro & Club
Mayflower Restaurant & Pub
Mayflower II Restaurant & Pub
Minto Place Suite Hotel
Nickel's Restaurant
Noah's Restaurant & Catering
Novotel Hotel Ottawa
Oregano's Pasta Market
Quality Hotel
Ramada Hotel & Suites — Ottawa
Relais Château Cartier Resort
Sheraton Ottawa Hotel
The Courtyard Restaurant
The Fish Market Restaurant
The Keg Steakhouse & Bar
The Marble Works Steak House
The Royal Mile
The Westin Ottawa
Thirsty Dog
Travelodge by Parliament Hill
Tucker's Market Place
Vineyards Wine Bar Bistro
Vittoria Trattoria

**Les amis de la patinoire du canal Rideau
de la CCN**

Diamant
CAA Travel-Cruise Holidays
Corporation Viking Rideau
Domtar Inc.
EDS Canada
Les Papiers Scott Limitée
Minto Place Suite Hotel
Tannis 21 Foundation
The Westin Ottawa
Platine
Four Points par / by Sheraton
Harris Computer Systems
Koyman Galleries
Les supermarchés Loblaws Ltée
McCay, Duff & Company
Société canadienne des postes
Taing Jewellers Ltd.
Or
Accelio Corporation
Aqua Terre Solutions
Arnon Corporation
Banque MBNA Canada
Coughlin & Associates
Figure 8 spécialistes du patin
Ginsberg, Gingras et associés
Cowling, Lafleur & Henderson LLP

Le Groupe CGI
Nelligan, O'Brien & Payne Law Offices
Université d'Ottawa
Argent
Barry McLaughlin & Associates
Cartier Place Suite Hotel
Cognos Incorporated
Finlayson & Singlehurst
J.L. Richard & Associates
Kearns Special Events
Richfield Services / Noah's Restaurant
Silver Skates
Société canadienne des courtiers en douane
Telesat Canada
Union Engraving & Printing
Veri Aud
Bronze
Acc-Par Systems
Algonquin Travel Corporation
Androcom Interactive Media
Avestin
Bowmac Gunpar (1996) Inc.
Britanny Medical Pharmacy
Brookfield LePage Johnson Controls (BLJC)
C.L.A. Personnel
Computing Devices Canada
D.C. Technologies
Deloitte & Touche
Delta Ottawa Hotel & Suites
Equity Management International
Farrow Architects
General Bearing Service
Ginsberg, Gluzman, Fage & Levitz LLP
Hooker Harbrecht/BeaverTails
Johnsons Business Interiors
L'Académie Jeanne d'Arc
L'Association de l'exposition du Canada central
Lafleur de la Capitale
M. Davis Landscape Design
M. McGrath Canada Limited
McIntyre & McLarty LLP
Novatech Disaster Restoration
Novotel Hotel Ottawa
Perley-Robertson Hill & McDougall LLP
Royal LePage Commercial
Simmering & Associates
Spherion Workforce Architects
Sybase Canada
The Fish Market Restaurant
Tradewinds Scientific
Ville d'Ottawa